

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
AHAMED GAÏD SALAH - BOU-SAADA- ALGERIE



Département de Langue Française

2021/09/30



2021/11/11

Cours en Sociolinguistique

Destinés aux étudiants des Écoles Normales Supérieures
Deuxième année (Professeurs d'Enseignement Secondaire, PES)

Présentés par

D/ Taieb BENDAKFAL

Maître de conférences-B- au département de français à l'ENS de Bou-Sâada

T_bendakfal@yahoo.fr



Année universitaire 2020- 2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieure
et de la Recherche Scientifique
École Normale Supérieure GAÏD Salah - Bou-Sâada
Département de Langue Française

Sociolinguistique

Cours en sociolinguistique destinés aux étudiants de 2^{ème} année (PES),
Présentés par : Taieb BENDAKFAL, Maître de conférences-B-
ENS de Bou-Sâada

Année universitaire 2020- 2021

Sommaire

Introduction à la sociolinguistique.....	03
1. Structuralisme/sociolinguistique.....	04
2. Concepts fondamentaux de la sociolinguistique.....	11
3. Variation linguistique (variation intralinguistique).....	18
4. Variation linguistique (variation interlinguistique).....	26
Conclusion	44
Références bibliographiques.....	45
Table des matières.....	51

Objectif général

- Amener l'étudiant à découvrir la sociolinguistique en lui expliquant le cadre conceptuel et procédural dont elle se sert pour appréhender le langage humain.

Objectifs spécifiques

- Faire la lumière sur le lien entre structuralisme/sociolinguistique/sociologie.
- Définir des concepts fondamentaux de sociolinguistique.
- Distinguer variation intralinguistique/ interlinguistique.
- Définir des notions se rapportant à la variation interlinguistique.

▪ Introduction à la sociolinguistique

La sociolinguistique s'est élaborée, comme discipline, dans les années soixante en Amérique grâce à un groupe de chercheurs dont on cite Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov et Ferguson à titre d'exemple. Ces chercheurs tendaient à étudier «*qui parle, quelle langue, à qui et quand ?* » (Fishman, 1971, pp. 286-299) en privilégiant l'analyse des rapports sociaux entre les individus qui deviennent centraux dans leurs études et en visant pour objectif fondamental de prendre sérieusement en compte la dimension sociétale de l'activité de langage «*la vie du langage et des langues au sein des sociétés humaines*» (Boyer, 2001 :7). Ainsi, la sociolinguistique s'est constituée en opposition plus ou moins marquée avec le structuralisme et bien-sûr avec le générativisme.

En fait, la linguistique structurale qui renferme plusieurs courants ou écoles (le structuralisme, le fonctionnalisme, le distributionnalisme) s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène, la langue. Elle tâche de l'étudier indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique en se servant d'un ensemble de concepts théoriques et méthodologiques. La grammaire générative, qui reprend de façon systématique le projet d'une grammaire universelle, réhabilite le sujet parlant; mais il s'agit d'un sujet parlant idéal sans accorder de l'importance aux rapports entre langue et société. Ainsi, de nombreuses critiques ont-elles été prodiguées contre cette linguistique dite structuro-générativiste qui semble alors vivre une crise car elle était incapable d'intégrer la variation et de répondre aux questions de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société.

A partir de la fin des années soixante, la sociolinguistique, qui porte un nouveau regard sur le langage et les langues en sociétés, devient un champ important. Mais, elle s'est divisée en sous domaines tels, les travaux relevant de la sociologie du langage où l'accent est surtout mis sur les groupes sociaux, la linguistique variationniste qui reste dans une conception systémique du langage même si on considère que la variation est le moteur de l'évolution linguistique, les politiques linguistiques, la pragmatique, la sociolinguistique interactionnelle, le contact de langues et la sociolinguistique urbaine qui prend la ville comme cadre et s'interroge sur l'interaction entre ville et pratiques langagières.

▪ Structuralisme et sociolinguistique (introduction)

Il est tout à fait remarquable, dans la littérature spécialisée, que lorsqu'on évoque la linguistique moderne, on s'accorde à attribuer son établissement en science de la langue à l'apport du linguiste genevois Ferdinand de Saussure et au caractère fondateur de ses travaux synthétisés et publiés en 1916 par deux de ses disciples, Bally et Sechehaye, d'après les notes des étudiants qui avaient suivi les cours de Saussure entre 1906 et 1911¹ «*ce cours, publié par les disciples de F.de Saussure en 1916, jetait les bases d'une analyse rigoureuse du langage et des langues*» (Boyer, 2001 :10).

L'apport de Chomsky, fondateur de la grammaire générative durant la seconde moitié du XX^e siècle, est également important au prolongement de cette linguistique structurale. Ce linguiste américain défend une conception théorique de la grammaire et pose sa théorie de structures linguistiques centrée sur la syntaxe comme centre de l'analyse d'une langue «*l'étude syntaxique d'une langue donnée a pour objet la construction d'une grammaire qui peut être considérée comme une sorte de mécanisme qui produit les phrases d'une langue soumise à analyse*» (Chomsky, 1957 :13).

Toutefois, ces deux schèmes de pensée de la linguistique structuro-généraliste ignorent l'existence de la variation sociolinguistique du langage. Tant s'en faut, ils rejettent hors du champ de la linguistique l'étude de la causalité exercée par l'extralinguistique sur la langue, sa valeur et son rôle dans la société qui sont renvoyés à qui veut s'en occuper, sociologues, historiens, hommes politiques, etc., «*une approche raisonnable serait de focaliser l'attention sur le noyau du système, en laissant de côté les phénomènes qui résultent d'accidents historiques, de mélanges de dialectes, d'idiosyncrasies personnelles et autres choses semblables*» (Chomsky, 1997 : 20).

1. Structuralisme et sociolinguistique

Depuis la publication posthume de son livre sous l'intitulé «*Cours de linguistique générale*», le texte de Saussure avait suscité intérêt et critiques. Il a connu, avec ses partisans et détracteurs, une large diffusion, nourri les recherches linguistiques et permis de développer un nouvel objet de réflexion, la langue comme système abstrait, dans un nouveau cadre épistémologique, une façon radicalement différente de considérer les faits de langage, en rupture notamment avec les travaux et les présupposés de la grammaire comparée.

¹ Saussure a donné trois cours à Genève en 1906-1907, 1907-1908 et 1910-1911. Le CLG donne alors une version unifiée d'un travail qui s'est fait par strates.

«En étudiant la langue comme un objet abstrait, un système dont les ressorts sont extérieurs à la fois à l'individu et à la réalité physique, la théorie saussurienne a produit un effet de déconstruction du sujet psychologique libre et conscient qui régnait dans la réflexion de la philosophie et des sciences humaines naissantes, à la fin du XX^e siècle» (Gadet, 1996 :7).

De son côté, Chomsky s'occupe de la structure syntaxique et privilégie, comme Saussure, une linguistique «asociale». Sa théorie syntaxique, qui revêt le caractère d'une description universelle du langage, conçoit le locuteur d'une langue comme un locuteur idéal vivant dans une communauté homogène, doté d'une capacité innée lui permettant de dire d'une phrase si elle est ou non grammaticale, si elle est ou non conforme au système de la langue qu'il parle.

«L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective, sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des considérations grammaticales non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distractions déplacements d'intérêts ou d'attention, erreurs (fortuites ou caractéristiques)» (Chomsky, 1971 :12).

Il faudrait signaler peut être que «la compétence» chez Chomsky n'est pas, comme «la langue» chez Saussure, un système de signes stockés dans la mémoire d'une communauté linguistique, mais un système de règles permettant à un locuteur-auditeur idéal de produire et d'interpréter un nombre infini de phrases de sa langue.

Les travaux des structuro-généralistes avec leur cadre conceptuel et procédural font que la linguistique découpe un champ abstrait à côté du vécu, en ce sens qu'elle n'explique pas l'occurrence de telle phrase, mais certains aspects seulement des phrases. Dans ces perspectives d'études où la primauté est donnée à la structure, la compétence et les analyses portent sur la phrase, comme unité supérieure, on évacue radicalement l'extralinguistique, un terrain laissé en friche où d'autres linguistes préfèrent en partir pour l'analyse du langage dans les pratiques des acteurs langagiers pour comprendre la langue.

Ainsi, plusieurs sociolinguistes dont Labov abordent frontalement les thèses de Saussure et de Chomsky pour en montrer les limites de validité au huitième chapitre de son ouvrage de référence fondamental, «sociolinguistique» où il essaye de répondre à la question qu'il pose «qu'est-ce qui peut alors bien séparer la sociolinguistique de la linguistique ?[...] Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique» (Labov, 1976 :257-258). Il y expose les

dichotomies saussuriennes et schomskyennes, y remet en question ces dichotomies et l'orthodoxie structuraliste et y avance sa perspective sociolinguistique *«la linguistique se trouve ainsi définie à en exclure l'étude du comportement social, et celle de la parole. Une telle définition convient aux amateurs des formules qui, par disposition, préfèrent travailler sur ce qu'ils savent déjà, avec au plus quelques informations ou matériaux de seconde main»*. (Labov, 1976:262).

Dans la progression de sa réflexion dans le même ouvrage, Labov prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements de son *Cours* en partant de la conception saussurienne de la linguistique.

«Saussure concevait la linguistique comme partie d'une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale. Il est donc curieux de constater que les linguistes qui suivent la tradition saussurienne (c'est-à-dire la grande majorité) ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes, de la langue. Qui plus est, ils s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social» (Labov, 1976 :259).

En fait, on assiste, après Labov, à un déplacement de l'objet de la linguistique d'une interrogation de la langue «Saussure» ou de la compétence «Chomsky» vers l'écoute-analyse du langage dans les pratiques des acteurs langagiers, socialement constituées et localement situées.

«Je cherche à approfondir l'étude du système de la langue à partir du langage concret et non des données de l'introspection. Les données les plus solides, sont, je crois, les données de la production spontanée. Comme Bourdieu l'a souligné, la dichotomie saussurienne langue/parole doit être mise en question. Mon objectif final reste bien sûr l'étude du système de la langue, mais, pour ma part, je pense qu'il faut renverser l'opposition et privilégier l'étude de la parole car seule l'analyse de la pratique peut fournir des preuves. La distinction chomskyenne entre compétence/performance est aussi une manière de nier le caractère systématique de la langue spontanée. Bien sûr, il ne faut pas négliger les données de l'introspection, mais elles ne peuvent constituer des preuves : et ceci est encore plus vrai pour les introspections des linguistes» (Bourdieu et Encrevé, 1983 :67).

Depuis, on a vu progressivement émerger un ensemble d'hypothèses et de pratiques qu'on range volontiers sous l'étiquette de linguistique de la parole ou sociolinguistique, et qui

s'opposent, d'un point de vue épistémologique à la linguistique de la langue. La sociolinguistique est ainsi une linguistique de la parole, c'est-à-dire une linguistique qui, sans négliger les acquis de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers, situe son objet dans l'ordre du social et du quotidien et se développe comme science du langage privilégiant une entrée sociale ou encore comme science socio-ethno-anthropologie privilégiant une entrée langagière.

1.1. La langue chez Saussure

Saussure pose que la tâche assignée au linguiste est de se placer dans la langue, comme l'est n'importe quel locuteur, pour pouvoir en expliquer le mécanisme ignoré de la masse parlante «une langue constitue un système (...) ce système est un mécanisme complexe ; l'on ne peut le saisir que par la réflexion; ceux-là mêmes qui ont fait un usage journalier l'ignorent profondément» (Saussure, 1995 :107). Cette ignorance est un savoir que Saussure en fait l'objet propre d'une linguistique différente s'intéressant non plus au savoir comparatiste et historique sur la langue; mais, à la langue comme savoir commun, partagé dans ce qui est appelé «la communication linguistique» en simplifiant ainsi l'acte de communication qui se limite seulement à l'auditeur.

De ce fait, il fallait faire prendre conscience que toute description se fait selon un point de vue. A cette époque, un linguiste peut choisir dans trois démarches et les présupposés qu'elles impliquent : la tradition grammaticale, la grammaire comparée et la linguistique historique. Or, Saussure définit le champ de la linguistique en se plaçant d'emblée dans la pratique de la langue du fait que locuteur ordinaire n'est pas un savant et pourtant il sait parler et appliquer les règles morphologiques, syntaxiques et lexicales dont il dispose sans les connaître consciemment. C'est cet ensemble de formes (lexique et constructions grammaticales) que Saussure appelle la «langue».

Pour établir la science linguistique, Saussure a privilégié l'étude de cette entité qui est «la langue» plutôt que celle de la parole «en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup ce qui social de ce qui individuel, ce qui est essentiel de ce qui est accessoire» (Saussure, 2005 :20). Il clôt son *Cours* par un énoncé célèbre qui présente l'idée fondamentale de son texte et dont le contenu affirme le primat de la langue sur la parole «la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même» (Saussure, 2013 :351).

Quoique le caractère social soit reconnu à la langue du fait de son importance en affirmant que la langue est «un produit social de la faculté du langage» (Saussure, 1995 :25), il ne détermine pas chez le linguiste genevois un point de vue et une méthode propre car elle

le partage avec toutes les autres institutions. Ce qui intéresse en propre le linguiste c'est que la langue soit un système de signes dont l'ordre est interne, c'est le seul trait qui permet de définir un objet propre à la linguistique.

Ainsi, l'objet qu'il conçoit à la linguistique est un objet concret, un produit social déposé dans le cerveau de chacun. Cet objet d'étude est la langue qui constitue un «*tout en soi et un principe de classification*» (Saussure, 2005 :16) et construite par le linguiste en adoptant tel ou tel point de vue.

1.2. Linguistique et sociologie

Largement influencé, selon certains travaux consacrés à l'histoire de la linguistique, par la sociologie naissante en particulier la pensée du sociologue français David Émile Durkheim (1858/1917) et contre la réduction de la langue à un matériau soumis à des lois d'évolution, Saussure énonce dans son *Cours* que la langue est un trésor commun aux membres d'une société. Il ajoute que ce trésor est une institution sociale qui permet les échanges et la compréhension entre les membres de la même communauté linguistique et que sa structure ne peut être qu'homogène. Aussi, la langue constitue-t-elle l'objet d'étude à sa linguistique.

En faisant progresser sa pensée et exposer sa théorisation de la linguistique moderne dans le *Cours*, il se penche sur la langue, lui accorde la première place et la prend comme point de départ en mettant, par conséquent, en exergue sa conceptualisation de la linguistique. Ce faisant, Saussure estime établir la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage et pour leur assigner le mieux la place.

Le caractère essentiellement social que Saussure attribue à la langue dans son *Cours* véhicule l'idée saussurienne qui postule que la langue est profondément marquée par la société, elle y puise ses propres structures et fait aussi corps avec la société par sa nature sociale «*la langue fait corps avec la vie de la masse sociale (...) elle est toujours l'héritage d'une époque précédente*» (Saussure, 1995 :105). Mais, il reste que l'entreprise de Saussure était essentiellement conceptuelle du fait qu'il cherche à élaborer le champ conceptuel de la linguistique pour asseoir théoriquement la science de la langue. Ainsi, le terme «social» veut dire, selon Calvet, «pluri-individuel» et ne renvoie pas chez Saussure à l'interaction sociale.

1.3. L'arbitraire du signe

Parmi les cinq points fondamentaux autour desquels s'articule la pensée de Saussure telle qu'elle est exposée dans le *Cours*, on trouve le concept de «*signe linguistique*» qui renvoie aux éléments organisés en système. Ces signes se composent d'un signifiant (image acoustique) et d'un signifié (un concept), tous deux sont indissociables et leur relation, admise par convention, relève de l'arbitraire (Saussure, 1967: 96-103). Partant, le signe n'est qu'un

rapport entre une image acoustique et un concept. Ce rapport est, selon Saussure, arbitraire (la nature du son émis n'a pas de rapport avec le sens ; mais, leur association est socialement contrainte. Ainsi, on ne peut changer le sens d'un mot).

Attribuer la notion de système à l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement, dans la conceptualisation saussurienne, une construction de cet objet «une langue constitue un système» (Saussure, 2005 :22); mais aussi un choix épistémologique, une définition et délimitation de la science de langue «choisir de partir du système, c'est refuser ou, en tout cas, éviter de partir de la communication» (Saussure, 2013 :12). Puis, en donnant une première caractérisation à l'objet d'étude de la linguistique comme une structure homogène «qui ne connaît que son ordre propre» (Saussure, 2013 :112), Saussure veut absolument s'inscrire dans une vision interne de la langue. Il tend à décrire la langue comme «un système abstrait et homogène» (Boutet, 1997 :42); partant, à la décrire d'un point de vue des signes la composant par leurs rapports et leurs valeurs dans le système.

1.4. Le concept de valeur

De ce qui a été dit précédemment, on entend, par système, quelque chose comme «interdépendance». Si l'on change un élément de la langue, cela devrait avoir des conséquences sur le reste. Là, Saussure innove en disant que la langue est un système de différences, un système de valeurs, entre signes «un signe est d'abord ce que les autres signes ne sont pas» (Saussure, 2013 :168).

Alors, la conception du signe linguistique comme élément d'un système permet d'introduire une notion fondamentale pour le structuralisme, c'est la notion de «valeur». Si on cherche à déterminer le contenu conceptuel associé au signe rivière, on ne peut se contenter de renvoyer au signifié «Rivière» associé au signifiant/Rivière/ qui n'en constitue que la signification. Une part essentielle du contenu conceptuel de «Rivière» vient en effet de ce qu'il n'est ni «ruisseau», ni «fleuve». Autrement dit, ce contenu est déterminé oppositivement (par opposition aux autres signes). La signification est le résultat de l'association arbitraire d'un signifiant et d'un signifié; mais, cette cohésion interne ne saurait exister sans une pression externe, issue de l'ensemble des autres membres du système d'où émane la valeur. La valeur d'un signe est donc l'ensemble des attributs qu'il tire de ses relations avec les autres membres du système car une langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres.

« La valeur d'un mot n'est pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être "échangé" contre tel ou tel concept, i.e. qu'il a telle ou telle signification; il faut aussi le comparer avec les autres mots qui lui sont opposables. Son contenu n'est vraiment

déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui. Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose». (Saussure, 2013:160).

- **Conclusion**

En considérant que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles, la sociolinguistique dépasse l'opposition langue/parole ou compétence/performance qui ne fournit qu'un cadre trop étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel. Ainsi, certains linguistes ont élargi la notion de compétence pour qu'elle recouvre des faits que Chomsky attribue à la performance (Hymes/compétence de communication/ 1972). Donc, la sociolinguistique est née à partir d'une mise en question des grammaires formelles, réintégration des données sémantiques, appel à l'étude de l'interaction sociale et de l'existence de problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés.

▪ Concepts fondamentaux de sociolinguistique (introduction)

La sociolinguistique est à la fois une théorie linguistique et une conception systématique de la communication dont la méthode tend, d'une part, à décrire la structure linguistique et la structure sociologique; et de l'autre, à confronter la linguistique et la sociologie dans l'objectif de connaître la société au moyen du langage.

Cette discipline se donne au départ pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

«Celle-ci embrasse, à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole: non seulement la (les) langue(s) et la société, mais également le(s) discours, le(s) texte(s), le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation» (Boyer, 1996 :7).

2. Concepts fondamentaux de sociolinguistique

Les échanges communicatifs entre les êtres humains révèlent l'existence d'une diversité linguistique dans la communication humaine: la diversité des langues (lorsqu'on voyage dans le monde on se rend compte que les hommes se servent, dans leurs discours au quotidien, de nombreuses et différentes langues) et la diversité à l'intérieur de ce qui est considéré comme une même et seule langue (cas de l'arabe dialectal en Algérie qui se diffère d'une région à une autre).

Ainsi, les pratiques langagières des humains constituent, sur le terrain sociolangagier, *«un continuum infiniment varié et variable»* (Blanchet, 2016 :83). Ils y réalisent, pour des raisons relevant à la fois du social et du politique, des découpages en variétés distinctes. Ces découpages en variétés prennent différentes appellations «langue», «dialecte», «pidgin», «patois», «variété», ... Cela étant, les pratiques linguistiques des gens sont de facto construites de contacts, de mélanges, d'alternances entre ces variétés. Les formes de mélanges et de métissages constituent alors l'essentiel des pratiques des individus dans leurs sociétés.

Or, chaque fois qu'on utilise le terme langue ou dialecte, se pose la question de la définition de ces termes. Dans la littérature, on trouve bien des positions différentes allant de définitions à caractère linguistique à des définitions faisant intervenir des critères sociolinguistiques.

2.1. Langue

La conceptualisation de la langue est l'une des questions méthodologiques et épistémologiques majeures sur lequel se distinguent fortement les linguistiques structurogénéralistes *classiques* et les ethno-sociolinguistiques *interprétatives*.

Du point de vue de la sociolinguistique (le point de vue qui nous importe dans ce cours), la langue n'est pas seulement un moyen de communication entre les hommes, ni un moyen de s'influencer réciproquement. Elle est aussi porteuse d'un contenu (inexprimé ou manifeste), voire un contenu même. Ainsi, elle permet d'exprimer l'amitié ou l'animosité, détermine les situations, les sujets, les buts et les aspirations d'une classe sociale, elle est indicatrice de la position sociale, des relations de personne à personne et détermine aussi l'important et vaste domaine de l'interaction qui donne à chaque communauté linguistique son caractère particulier. Ceci étant, Une langue est, selon Bulot, «*non seulement une pratique discursive (une pratique du discours) mais encore des pratiques discursives (un discours sur la pratique)*» (Bulot, 2004).

La langue est, du point de vue de la linguistique de la complexité, un système auto-éco-exo-régulé de signes verbaux qui émerge des pratiques humaines de communication. Ainsi, ce système, qui est organisé selon des normes constitutives (auto : *organisation systémique descriptible en termes de phonétique/phonologie, de morphologie, de lexico-sémantique*) et éventuellement prescriptives (exo), émerge à partir des pratiques, du contexte, de l'environnement (éco). Ceci étant, la langue est dans la communication qui est dans la langue : il y a une interaction constante et constitutive entre langue et pratiques ethno-socio-communicationnelles.

2.2. Dialecte

En grec, le concept dialecte était un substantif abstrait qui signifiait «conversation», puis langage dans lequel on converse. Ce terme a souvent des connotations péjoratives. Il peut renvoyer soit à une langue indigène supposée primitive, soit à une variété d'une langue connue, variété supposée inférieure à la variété prestigieuse comme dans cet énoncé, à titre d'exemple «*on ne comprenait rien parce que les gens ne parlaient que leur dialecte local*». On utilise aussi parfois le terme patois, terme que des locuteurs eux-mêmes emploient souvent pour désigner de façon assez péjorative leur propre parler.

Mais, pour la plupart des linguistes, le terme dialecte est employé simplement pour désigner un sous-ensemble d'une langue «*le dialecte est une forme d'une langue qui a son système lexical syntaxique et phonétique propre et qui est utilisé dans un environnement plus restreint que la langue elle-même*» (Dubois et al, 1973:149). Ainsi, un dialecte est une variété linguistique propre à un groupe d'utilisateurs déterminés, un parler qui a son propre système lexical, syntaxique et phonétique ; mais, qui n'a pas atteint le statut politique de langue «*un dialecte est une langue sans drapeau*» (Calvet, :), ou encore selon Weinreich «*une langue est un dialecte avec une armée et une marine*» (Weinreich, 1945 : 13).

Donc, toute langue naturelle d'une certaine extension démographique et géographique possède des dialectes. Le critère le plus souvent utilisé pour distinguer un dialecte d'une langue est l'intercompréhensibilité «*Les linguistes estiment habituellement que deux idiomes appartenant à une même famille sont des langues - et non des dialectes - si leurs locuteurs ne se comprennent pas entre eux*» (Peyraube, 2005 : 452). Un dialecte devient une langue, donc, à partir du moment où il devient acceptable pour des personnes parlant d'autre dialectes de s'en servir pour communiquer avec les membres du groupe.

2.3. Variété

La sociolinguistique recourt, selon Fishman, au concept de variété au lieu de celui de langue sans en donner une définition concise. En termes de rapport à la variabilité constitutive d'une langue, on peut la définir en tant que variété ethno-sociolinguistique, elle-même constituée de variétés et de variations. Toutefois, le concept langue comporte de nombreux jugements de valeur (il manifeste une opinion, suscite une émotion (langue maternelle), révèle une prise de position et il a un aspect officiel et un statut politique) ; mais, le terme variation semble être plus ou moins neutre. Le concept de variété contrairement à celui de dialecte ne désigne pas seulement une position linguistique particulière ; mais, désigne aussi des différences par rapport à d'autres variétés : régionale, sociale, religieuse, spécialisée ou professionnelle.

On ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de variété, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquise, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses, qui, même si elles sont globalement appelées «telle langue», peuvent comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit.

2.4. Sabir

Le sabir est un système linguistique réduit à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé. Il s'agit d'une langue composite (formée d'éléments très différents) née de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales. Ainsi, Le sabir est une langue d'appoint (complément, supplément, accessoire), ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre limité aux besoins qui l'ont fait naître et assurent par conséquent sa survie.

2.5. Créole

On donne le nom de créole à des sabirs, pseudo-sabirs ou pidgins (mot anglais provenant du mot *business* prononcé par les chinois), qui pour des raisons diverses d'ordre historique ou socioculturel, sont devenus des langues maternelles de toute une communauté. Ainsi, les créoles sont des langues nées des colonisations européennes entre 16 et 18 siècles. Mais, à noter qu'on n'a pas de sabir, de pseudo-sabir ou de pidgin pour langue maternelle. Les pseudo-sabirs à base de français, d'anglais, de portugais, de néerlandais ou d'espagnol ont été employés par des noirs de communautés diverses (navires qui servaient à la traite des noirs) et à qui se posait le problème d'intercompréhension.

Il y a des créoles français à Haïti, à la Martinique, à la Guadeloupe ; des créoles anglais à la Jamaïque et aux états unis, des créoles portugais et néerlandais. Les créoles n'ont pas de statut socioculturel comme les langues ; mais, ils disposent de caractères communs tels ; le nombre de mots d'origine africaine y est très réduit sauf exception, les mêmes conditions de formation (formation à partir de pseudo- sabirs), utilisation d'impératifs, d'infinitifs, de formes syntaxiques simples.

2.6. Pidgin

Le terme pidgin est une déformation due à la prononciation par les Chinois de l'anglais *business*. Le *pidgin anglais* est donc est donc «l'anglais des affaires», une langue mixte utilisée dans les rapports entre commerçants chinois et anglais. Puis le mot, qui était à l'origine un nom propre, celui d'une langue, est devenu nom commun, désignant toutes les langues mixtes. Partant, le pidgin est un système de communication simplifié qui se généralise à tout un groupe linguistique et devient langue seconde (Boutet, 1997 :23). En plus, Le système du pidgin est beaucoup plus complet que celui du sabir, son vocabulaire couvrant de nombreuses activités.

2.7. Communauté linguistique

Aussi vieille que la linguistique, la notion de communauté linguistique a reçu des définitions variées, attribuées par des linguistes appartenant à différents courants et écoles linguistiques, Bloomfield, Martinet, Gumperz, Labov, Encrevé, Dittmar, Wachs, Hymes et autres. Cette notion dont les définitions se rapportent à des angles d'étude divers en étroite relation avec la définition de la langue, des locuteurs, des frontières linguistiques etc., par lesquels on aborde à chaque fois le sujet de «*communauté linguistique*» devient centrale en sociolinguistique.

Labov décrit, depuis son travail de terrain et ses enquêtes, la communauté linguistique comme étant un groupe social et hétérogène qui partage le même savoir socioculturel et les mêmes représentations quand à la langue. Ainsi, le concept de communauté linguistique ne désigne pas, selon cette conception, un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes linguistiques; mais plutôt «*un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue*» ou encore comme étant «*un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitude sociales envers la langue*» (Labov, 1976 :338). En revanche, Hymes voit dans la parole un processus de communication à étudier dans son contexte social et préconise d'inscrire la diversité dans la communauté linguistique en affirmant qu'«*une communauté linguistique se définit non par une compétence linguistique idéale mais par une compétence communicative qui associe les ressources verbales de cette communauté et les règles d'interaction et de communication*» (Hymes, 1962).

Ayant privilégié une perspective centrée sur l'action, les ethnologues de la communication se situent au cœur de l'évolution vers les aspects énonciatifs de la communication dans leurs dimensions interactives et relationnelles. Ils affirment que les locuteurs disposent d'une «*panoplie de styles différents*» (Orecchioni, 1990:60), dialectes voire de langues différentes, développent au cours de leurs interactions des stratégies de communication diverses qui font éclore un ensemble de ressources langagières hétérogènes. Ils y co-construisent leurs appartenances sociales et identitaires à travers leurs (re)positionnements intersubjectifs. Partant, ce n'est plus seulement l'usage d'une langue qui définit la communauté linguistique; mais plutôt, la manière dont ses membres font interagir les langues en contact en fonction des rôles qu'ils ont à tenir dans la vie sociale «*une communauté n'est pas une reproduction de l'uniformité mais une organisation de la diversité* » (Hymes, 1984 :42).

Ainsi, les ethnographes ne conçoivent plus seulement «*la communauté linguistique*» comme un ensemble d'individus qui partagent les mêmes normes socioculturelles; mais

plutôt, comme un ensemble d'individus partageant des comportements socio-langagiers auxquels on accorde les mêmes significations sociales.

2.8. Politique linguistique

Il paraît difficile de marquer une limite entre le champ de la sociolinguistique et celui de la politique linguistique du fait que la politique linguistique analyse des phénomènes que la sociolinguistique cherche à décrire et à comprendre d'une part, de l'autre; la politique linguistique, en tant que dimension d'étude, est présente au cœur même de la sociolinguistique.

L'intervention humaine sur les langues n'est pas une préoccupation récente du monde moderne. Depuis toujours, on intervient sur les langues, sur leurs formes et leurs usages «*l'intervention humaine sur la langue ou sur les situations linguistiques n'est pas chose nouvelle*» (Calvet, 1996 :03).

Mais, après un survol de la littérature linguistique nous trouvons que le concept de politique linguistique connaît plusieurs acceptions «*les confusions conceptuelles au sujet de politiques linguistiques sont littéralement confondantes*» (porcher & Faro-Hanoun, 2000 :05), renvoie à des situations différentes et lui sont associés d'autres concepts tels ; *planification linguistique, aménagement linguistique* et *glottopolitique* (Garmadi:1981); (Saint-Robert:2000); (Calvet:1986, 1993, 1996); (Chaudenson: 1989, 1996); (Halaoui: 1990, 2011); (Robillard:1997a); (Plourde: 1985); Boyer: 1996, 2001); (Beacco :2016); (Blanchet :2000, 2013), etc).

Plusieurs linguistes dont Calvet (1993, 1996, 2011, 2016, 2017) s'intéressent à la politique linguistique que l'on définit selon le même sociolinguiste comme «*l'ensemble de choix concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale, et plus souvent à l'échelle d'un État*» (Calvet, 2016:244). La notion de politique linguistique apparaît comme liée à l'État du fait qu'elle renvoie, selon la définition, à ses décisions sur le devenir des langues qui se partagent un même espace. Il s'avère qu'il s'agissait là d'une conception théorique de la gestion d'une situation plurilingue sous-tendant la mise en œuvre d'un ensemble d'actions entreprises sur les langues.

Ainsi, la politique linguistique ne se rapporte pas aux actions sur les langues; mais, plutôt à une œuvre de conception au champ des décideurs politiques qui font des choix, optent pour des orientations linguistiques «*l'expression, politique linguistique, appliquée à l'action d'un État, désigne les choix, les orientations, les objectifs qui sont ceux de cet État en matière de gestion de sa pluralité linguistique (et/ou de sa -seule- langue officielle)*» (Boyer, 2001 :76).

Pratiquement, il incombe à l'État, et à lui seul, de concrétiser les choix de sa politique linguistique, en tant qu'ensemble de décisions ou de mesures politiques, qui en général ne sont pas exemptes d'idéologie, visant à orienter la planification linguistique ou à mettre en œuvre les propositions faites par les planificateurs du fait qu'il dispose des moyens lui permettant de passer à l'acte de planification «*on s'accorde généralement à penser que la politique linguistique est l'apanage de l'État à travers ses institutions (assemblée nationale) ou services (bureau du plan ou équivalent)*» (Robillard, 1997: 228).

- **Conclusion**

Comme toute discipline, la sociolinguistique, qui cherchait une légitimité et une place lui permettant de s'attribuer à elle seule l'apanage de l'appréhension du langage humain, semble, selon les notions citées *supra*, renforcer son cadre conceptuel.

Il s'agit apparemment d'un arsenal conceptuel lui servant à comprendre la construction, le fonctionnement et la signification de son objet d'étude consistant dans les usages effectifs des langues en discours qui sont de facto complexes, variationnels et hétérogènes.

▪ Variation linguistique (introduction).

Contrairement aux tendances qui considèrent comme insignifiantes les variations linguistiques, d'autres tendances scientifiques émergent et s'intéressent aux phénomènes de la variabilité sociolinguistique en considérant les pratiques linguistiques comme des pratiques sociales, hétérogènes en continuité et non comme des codes linguistiques normés et séparés les uns des autres. L'émergence de ces tendances ne traduit pas seulement une divergence méthodologique mais, bel et bien, une rupture épistémologique entre deux conceptions tout à fait opposées, celle des linguistiques structuro-généralistes et celle des sociolinguistiques.

En fait, le concept de «variation linguistique» a été introduit et conceptualisé depuis le projet de Labov (1966, 1972) et les travaux de l'école variationniste qui tendaient à rendre compte de la langue d'une communauté linguistique à travers l'étude des variations qui s'y trouvent. Ainsi, on cherchait des variables linguistiques dont on fait l'hypothèse qu'elles sont liées, voire corrélées à des variables sociales telles que la catégorie socioprofessionnelle des interlocuteurs, leur appartenance générationnelle, leur appartenance géographique, les conditions de production de leurs discours...

Les descriptions du langage en situation faites par les sociolinguistes nord-américains dont on cite, à titre indicatif, (Labov, Gumperz, Hymes) ont montré que la variation dans les pratiques langagières des locuteurs est un trait constitutif des langues *«c'est dire si la variation est permanente et infinie. Elle touche donc aussi, bien sûr, les pratiques linguistiques que l'on considère constituer une seule et même langue»* (Blanchet, 2016, 57). Toutefois, on avance également que la variation intralinguistique n'est pas la seule qui caractérise les pratiques langagières des locuteurs d'un groupe social *«la variation intralinguistique n'est pas la seule à pouvoir marqué l'activité du discours d'une communauté»* (Garmadi, 1981:101) car il existe aussi un autre type de variation, dite «la variation interlinguistique» qui fait éclore le phénomène du bi-plurilinguisme *«le bilinguisme ou le plurilinguisme, c'est-à-dire l'utilisation de deux ou de plus de deux systèmes par les locuteurs d'une même communauté ne peut que modifier les données de la variation intralinguistique propre à chacun de ces systèmes concernées, mais elle ne s'oppose pas à l'existence de cette variation elle-même»* (Garmadi, 1981:102).

Ceci étant, la variation linguistique est une réalité prouvée par les descriptions sociolinguistiques dont le bilinguisme ou encore le plurilinguisme qui est, depuis un certain temps considéré comme un phénomène partagé quoiqu'il ait été, en partie, masqué par le

phénomène de monolinguisme, longtemps tenu comme faisant la règle «*le plurilinguisme (social) est bien dans le monde le cas de figure le plus répondu*» (Boyer, 1997 :13).

3.1. variation intralinguistique ou variation dans les usages de La

La sociolinguistique décrit la langue dans ses diverses manifestations dans les discours en faisant de la notion de «variation linguistique», qui implique l'idée d'un écart mais d'un écart vécu, une des composantes essentielles de son champ disciplinaire. En effet, tout locuteur peut faire un choix parmi les variétés de la langue qu'il maîtrise notamment en fonction de son statut social ou encore de son interlocuteur dont le statut social est élevé, en fonction du thème de l'échange qui pourrait supposer l'usage d'une langue soutenue ou familière, du style et de la situation qui pourrait être plus ou moins formelle.

Mais, loin d'être une dérive ou un phénomène asystématique comme disait Gadet «*il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées, ce que permet d'établir l'observation empirique à tous les niveaux, quoique selon des amplitudes diverses*» (Gadet, 2007 : 13), la variation est, pour le sociolinguiste, l'objet d'une approche susceptible d'en décrire la systématisme. Au cours des échanges en situations de communication, les locuteurs faisaient coexister en eux, de manière permanente ou provisoire, des usages linguistiques certes distincts; mais, cependant proches. Ainsi, leurs comportements langagiers *in situ* révèlent l'existence de variations intralinguistiques qui consistent dans l'emploi de deux ou plusieurs variantes d'un même système, donc d'une même langue.

La variation caractérisant le langage au quotidien des locuteurs (trices) peut prendre la forme de dialectes, de langues de minorité, etc. Pour repérer la variation intralinguistique, le sociolinguiste sera invité à prendre en compte diverses variables extralinguistiques; en l'occurrence, le paramètre géographique (variation lexicale/ morphosyntaxique/ phonologique/phonétique), le paramètre socioculturel (arabe dialectal/arabe classique, français populaire/français normé), le paramètre d'âge (personne âgée/adulte/jeune), celui du sexe (homme/femme), etc., car «*il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent et sans étude de l'environnement social*» (Labov, 1976 : 105). Bref, Il s'agit d'associer chaque variante linguistique à une cause extralinguistique. Partant, le phénomène de variation intralinguistique peut toucher tous les domaines de la langue, notamment le lexique, la prononciation et la morphosyntaxe.

On distingue selon Labov, père fondateur de l'approche variationniste, quatre types de variation :

- **Variation diachronique** : il s'agit d'une variation linguistique liée au temps et qui permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents.
- **Variation diatopique** : c'est une variation linguistique qui joue sur l'axe géographique. Il est question de différenciation d'une langue suivant les régions. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou encore de géolectes.
- **Variation diastratique**: elle explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes.
- **Variation diaphasique** : cette variation linguistique désigne une différenciation des usages selon les situations de discours; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents.

Françoise Gadet propose d'ajouter une autre variation appelée **variation diamésique** qui la définit comme *«une autre distinction relevant également de l'usage intervient entre oral et écrit. Elle est particulièrement forte dans une langue de culture très standardisée comme la française. Ici, c'est la distinction de canal de transmission de la parole qui constitue le point d'ancrage de la différence : aucun locuteur ne parle comme il écrit, aucun n'écrit comme il parle. La distinction n'est pas purement matérielle, elle touche aussi la conception même des discours. Il faudra donc distinguer entre ce qui est un effet général de l'oralité, et ce qui relève de la variation»* (Gadet, 2004 : 98).

On dira que lorsque les particularismes existent en nombre relativement important et de façon plus ou moins cohérente au sein d'un groupe linguistique donné, ils peuvent servir à caractériser ce qu'on appelle des variétés de langue, particulièrement sur le plan social (la langue urbaine, la langue des jeunes, la langue populaire) et aussi sur le plan géographique (le français de France, le français d'Alsace, le français des Antilles).

Il y a aussi ce qu'on appelle le français populaire (registre populaire) dans lequel on classe tout ce qui n'est pas considéré comme standard et dont l'usage correspondrait à celui des couches sociales les moins instruites. Là, les variations sont indifférentes à la norme sociale comme dans l'exemple (tu m'ennuies/tu m'agaces) relatif au niveau lexical et (il faut que tu viennes/il faut venir) concernant le niveau syntaxique.

En outre, il existe certaines variations qui sont classées car il y a une hiérarchie entre les différentes formes possibles d'une langue et d'autres qui sont classantes car l'usage des différentes formes possibles par un locuteur donné lui permet de se distinguer et permet à son interlocuteur de le classer (Bourdieu, 1982 : 34).

Partant, tout ce que nous disons, à défaut de pouvoir être directement conditionné par l'environnement linguistique immédiat, doit pouvoir être expliqué par ce que nous sommes. Ceci étant, il suppose de trouver les réponses aux questions suivantes : Qui parle ? A qui ? Où ? Quand ? Comment ? Et pourquoi ?

3.1.1. Norme et bon usage

La norme définit une forme de langue exprimée historiquement dans le «bon usage» basée sur des critères subjectifs, esthétiques et sociaux. Une forme qui tient son origine, selon Claude de Vaugelas (1585-1650) du français parlé à la Cour et de celui des œuvres de quelques grands écrivains choisis. En France, le garant de cette norme est l'Académie Française (Richelieu, 1635) qui avait pour objet de «*travailler à donner des règles certaines à la langue française et à la rendre pure, éloquente, capable de traiter les arts et les sciences*». En effet à cette époque, le français avait presque définitivement pris la place du latin. Il s'agissait donc de

- lui donner une grammaire de référence pour en faire une langue classique au même titre que le latin ou le grec (visée puriste et normalisante),
- faire en sorte que ce statut permette au français d'affirmer son statut de langue véhiculaire (visée expansionniste).

En fait, la notion de norme au XVI^e siècle découle d'un besoin pratique (si l'on veut tirer profit des avantages matériels de l'édition d'un livre, d'être lu partout, on a intérêt à écrire dans le français de Paris). Les grammairiens du XVI^e siècle (Sylvius, Ramus, Meigret) s'efforcent d'établir un second type de norme, la norme obligatoire liée à l'idée de correction (il faut dire ou écrire telle chose parce que c'est la règle générale). Ainsi, en appliquant à la langue française les critères d'analyse de la grammaire latine (comment écrire, comment prononcer, établissement des paradigmes morphologiques), on pénètre dans **le cadre de ce qu'il faut faire**.

Le XVII^e siècle introduit un troisième type de norme pour les questions du langage en considérant la norme comme valeur. C'est dire qu'on commence à justifier la norme par rapport à un bien (un beau) désirable. On rentre ainsi dans le cadre de ce qu'on doit faire, ou norme morale. Dans ce siècle (XVII^e), on tend à fondre la grammaire (norme prescriptive) et

la rhétorique (norme morale ou esthétique) en un seul et même art. Autrement dit, la rhétorique se transforme en grammaire. Dans «les remarques sur la langue française» publié en 1947, Claude Favre de Vaugelas définit le bon usage comme «*la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps*». Ainsi, le public visé n'est pas l'ensemble des Français, même pas ceux qui habitent la région parisienne. Il n'est constitué que par l'élite, les «honnêtes gens», qui sont les seuls à qui est imposée l'obligation de suivre le bon usage.

Mais en fait, on peut constater, dans la même communauté sociale, des différences caractérisant les façons de parler d'une même langue: des différences articulatoires, lexicales, syntaxiques... Ainsi, il existe toujours plusieurs façons de parler une même langue, ce qui prouve que la variation linguistique «*est une propriété inhérente aux langues naturelles*» (Boute, 1997:35). Partant, parler de la norme peut d'un côté, renvoyer à un ensemble de prescriptions sur des façons de dire pour parler correctement et montrer que l'on connaît la norme (norme prescriptive, langue standard); de l'autre, référer au mode de fonctionnement habituel de la langue qui garantit la satisfaction des besoins langagiers (norme descriptive, différentes normes de réalisation d'une même langue).

En sociolinguistique, on ne parle pas de norme mais de «variété légitime» ou de «langue standard». Cette langue standard se définit par un certain nombre de prescriptions en matière de phonologie, de lexique, de syntaxe et de style. Elle est en général associée au code écrit. Ainsi, la norme ici est un système prescriptif de la langue, un cadre linguistique qui codifie et règle la langue standard. On distingue deux types, la norme subjective et la norme objective

«La norme subjective impose aux locuteurs une contrainte collective qui donne lieu à des jugements de valeurs constitutifs de l'attitude courante quelle que soit la façon de parler de chacun. Elle s'appuie sur la norme objective et tout en avançant des motivations linguistiques ou culturelles sa raison d'être sociale. Elle prend force de ce que, outre l'imposition par des institutions elle est intériorisée par des locuteurs même ceux qui ne la respectent pas. [...] La norme a pour effet de renforcer la cohésion sociale» (Gadet 2003, p. 19).

3.1.2. Variété des usages linguistiques

Partant du constat suivant : un M'Silien ne parle pas tout à fait comme un Algérois, ni un Oranais comme un Sétifien, on peut dire que le lexique de leur langage au quotidien comporte des mots différents, la syntaxe de leurs énoncés produits peut aussi présenter des

variantes et leur phonétique est différente et permet de situer leur origine géographique à travers leur accent. Ces variations et variances se produisent au cours des actes de langage et dans des événements de communication en contexte. Le concept de langue se présente alors comme une boucle complexe à trois polarités majeures : langue, lecte et actes de langage ; autrement dit langue, variétés et variations. Les pratiques intersubjectives occupent le même rang que les systèmes émergents et il n'y a de langue, de système linguistique, de système ethno-sociolinguistique, de communication que parce qu'il y a des personnes qui interagissent dans et par le langage.

Si l'on compare le parler d'un adolescent et celui d'une personne âgée dans la société algérienne qui est la nôtre, on découvre assurément des différences qui peuvent être d'ordre divers (lexical, syntaxique, phonétique...). Tout(e) locuteur(trice) acquiert au cours de sa vie une compétence situationnelle qui lui permet de moduler ses discours au quotidien du point de vue (lexical, syntaxique et phonétique) selon les situations de communication dans lesquelles il (elle) se trouve et en fonction de plusieurs paramètres situationnels (niveau socio-professionnel de l'interlocuteur, ses dispositions attitudinales, l'image qu'il a de lui, son appartenance générationnelle, son appartenance groupale, ses réactions, la nature du discours échangé, le lieu de rencontre...).

On conclut de ce qui est dit *supra* que cette réalité langagière donne matière à des usages de la langue portés par des discours particuliers et déterminés par tous les paramètres qui entrent en jeu dans la communication et non pas à une seule langue homogène et stable. Ainsi, la langue s'avère un phénomène abstrait qui ne peut s'appréhender que par l'analyse des différents usages qui en sont faits.

C'est un truisme de dire qu'on se sert souvent de l'expression, «registre de langue» ou encore «niveau de langue», pour renvoyer à des situations différentes (familiales/soutenues...) auxquelles correspond un usage invariant ! Mais, ce classement ne semble pas être opératoire du fait que les paramètres situationnels sont trop nombreux pour qu'on puisse les classer ainsi. Pour autant, les sociolinguistes ont forgé des termes en «lecte» pour rendre compte d'usage divers d'une langue (idiolecte, sociolecte, technolecte, familiolecte...). En ce sens, une langue demeure un polylecte (Blanchet, 2004) d'où le terme dialecte très usité et qui présente les inconvénients de ses multiples usages. Il désigne soit ce qu'on appelle «lecte» (dialecte local, dialecte social, variante dialectale...), soit un lecte minoré (de statut social schématiquement intermédiaire entre langue et patois) et qu'il est plus

clair de présenter explicitement comme minoré et/ ou minorisé à la (les) langues englobantes. Ainsi, le cœur d'une langue, c'est sa variabilité; et variété et variation doivent toujours être pensées conjointement (il n'y a jamais l'une sans l'autre).

3.1.3. Fonction sociale et symbolique des variations

Labov part de la réalité d'usage concret du langage où les réalisations effectives des sons phonétiques peuvent varier selon le lieu, l'âge, la classe sociale, etc. Il se pose la question de savoir si les variations phonétiques (réalisations concrètes différentes) sont liées aux variables sociales et si elles permettent à l'inverse de structurer la communauté sociale les produisant.

Labov a étudié la prononciation de deux diphtongues /ay/ vs /aw/ dans l'anglais parlé à Martha's Vineyard, une île située au large des côtes du Massachusetts. Son enquête lui montre que le premier élément de ces diphtongues /a/ prend une prononciation plus proche du /e/ chez les Vineyardais. Pour répondre à son hypothèse selon laquelle il y aurait des corrélations entre un trait linguistique et d'autres traits sociologiques, il a étudié la fréquence, la distribution de la centralisation de ces deux semi-voyelles, trait phonétique, selon la répartition géographique (basse île/ haute île), les tranches d'âge, les groupes sociaux (pêcheurs/fermiers, autres) et l'origine ethnique (anglais/Portugais) qui composent cette île.

«La caractéristique qui rend ce trait de centralisation exceptionnellement intéressant est qu'il laisse voir un schéma de stratification complexe et subtil. Or, cette complexité se révèle rentable : car une fois que l'on a délimité la tendance à la centralisation dans la façon de parler d'un grand nombre de locuteurs, et qu'on a pris en compte l'influence de l'environnement phonétique, prosodique et stylistique, il reste un champ de variation important. Plutôt que de qualifier celle-ci de «libre» ou de «sporadique» » (Labov, 1976:55).

Labov conclut qu'il y a une distribution sociale des diphtongues ; ceux qui veulent rester dans l'île adoptent une prononciation «îlienne», ceux qui veulent partir adoptent une prononciation «continentale». En d'autres termes, il y a une corrélation entre la distribution de ce trait linguistique et d'autres traits sociologiques, ce qui met en lumière la fonction sociale et symbolique des variations linguistiques, en l'occurrence la variation phonétique.

3.1.4. Stratification sociale et stylistique

Dans une enquête qui a été menée à New York, Labov a travaillé sur la stratification sociale de cette même ville et sur les parlers des jeunes noirs. Il a étudié la présence ou l'absence du /r/ en position postvocalique dans *car, card, four, fourth* en partant de son

hypothèse générale suggérée par les interviews préparatoires «*si deux sous-groupes quelconques de locuteurs new-yorkais sont rangés dans certain ordre sur une échelle de stratification sociale, cet ordre se traduira tel quel par leur différence quant à l'emploi du /r/*» (Labov, 1976:96).

Après avoir observé les pratiques linguistiques des employés dans trois grands magasins new yorkais qui présentaient des différences notables, il a eu un aperçu du rôle que joue la parole dans l'impression sociale globale que les employés produisent sur les clients. Son approche qualifiée de simple et économique le mène à des résultats très cohérents et d'une haute régularité. Ceci lui permet d'éprouver l'hypothèse de départ de façon diverse et subtile. Labov déduit de ses enquêtes que la variable linguistique /r/ représente un facteur de différenciation sociale pour tous les niveaux de langue à New-York, et que des énoncés brefs et anonymes peuvent servir de fondement à une étude systématique du langage.

Cette démarche ne met pas en cause sur le plan théorique les grands principes de la linguistique structurale; mais les résultats de cette nouvelle pratique constituent par contre une mise en cause de cette linguistique. Les enquêtes de Labov lui montrent bien que la structure interne de la langue ne suffit pas à elle seule d'expliquer le changement linguistique. Les variations historiques permettent aussi la compréhension du changement linguistique. On voit que son approche de terrain lui permet, en mettant en relation variables linguistiques et variables sociales, l'explication du changement linguistique ainsi observé dans les usages linguistiques effectifs des locuteurs.

- **Conclusion**

L'extrême flexibilité caractérisant les langues n'est pas toujours bien perçue par les locuteurs(trices). Ils(elles) ont souvent tendance à concevoir leur langue comme une entité indivisible. Cette façon de penser est consolidée en quelque sorte par la conception ré pondue de l'État-nation qui prend une langue et une seule comme langue officielle comme l'arabe classique en Algérie, le français en France, le portugais au Portugal... Toutefois, ces dénominations cachent le caractère variable et hétérogène de ces langues et ne rendent pas bien compte de l'existence de plusieurs variétés différentes.

Cette variabilité et hétérogène langagière est la source de variations dont la variation dans les usages de la même langue ou la variation dite intralinguistique. Ainsi, il faudrait se montrer relativement ouvert aux mots et expressions en usage dans sa communauté ou sa société et avoir partant un esprit tolérant aux variations linguistiques.

▪ Variation linguistique (introduction)

La linguistique contemporaine s'est pratiquement construite dans un premier temps sur la base d'une idéologie fondamentalement monolingue qui ne commence à être mise en question que dans la deuxième moitié du 20^e siècle tant du point de vue de l'étude des contacts de langues (Weinreich, 1953) que de celle de l'acquisition (Py, 1991/1992).

Ainsi, sous l'influence de Weinreich, de Martinet, du Cercle Linguistique de New-York et de leur volonté d'«élargir le champ de la linguistique au plurilinguisme, quelle que soit sa définition» (Calvet cité par Billiez, 2003:20), on s'intéresse depuis à l'étude du phénomène du contact de langues dans les pratiques langagières individuelles et collectives dans les actes de communication. L'attention accrue pour l'étude de ce phénomène sociolinguistique peut se justifier par les problématiques soulevées dans et par les travaux sur la pluralité linguistique (Boyer, 2001 :47) et le traitement du bi-plurilinguisme (Calvet, 2011 :133) qui ont largement contribué, selon leurs différentes orientations linguistique, sociolinguistique, anthropologique, à la cristallisation de tout un domaine de recherche désigné par l'appellation «contact de langues» (De Pietro, 1988; Boyer, 1997; Calvet, 1987; Billiez, 2003).

C'est truisme de dire que le monde actuel est plurilingue, que les situations de bi-plurilinguisme sont quotidiennes et mondialement répondues et que les hommes sont confrontés constamment aux langues en dépit de la conception de l'État-nation. Une conception monolingue qui existait encore et qui considère comme fondamentale l'unité linguistique pour l'unité politique. Or, les réalités ont toujours été différentes et la variation linguistique est omniprésente.

4.1. Variation interlinguistique

Le premier chercheur à avoir utilisé le terme de «contact de langues» est Weinreich qui le définit, selon Hamers, comme «*toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu*» (Hamers, 1997 : 94). Hamers précise encore que le contact des langues a d'abord lieu chez l'individu. Ainsi, il oppose la notion de «contact de langues» à celle de «bilinguisme» dans la mesure où le contact de langues renvoie à l'usage alternatif de deux langues dans le même individu alors que le bilinguisme renvoie à la présence de deux ou plusieurs langues dans la société.

Les recherches sur le contact de langues se sont multipliées, ces dernières années, dans une perspective méthodologique et épistémologique renouvelée comparativement aux travaux réalisés au courant du XIX^e siècle qui écartent l'idée de langues en contact pour se concentrer

sur les liens de filiation d'une langue à une autre (Tabouret-Keller, 1988 :13). Elles sont par contre fondées sur la prise en compte de la variabilité et de l'ancrage des faits linguistiques dans les réalités matérielles (Nicolai, 2007 :35). Ainsi, dans la littérature sociolinguistique, on tend parfois à opposer deux perspectives d'étude avec un arsenal de termes et de concepts qui sous-tendent, en fait, le débat entre les tenants d'une sociolinguistique qui décrit des contacts de langues et ceux d'une sociolinguistique qui traite des conflits linguistiques latents ou déclarés (Boyer, 1997 :7).

La première perspective est à l'origine des modèles dits «bilinguistes» (Boyer, 1995 :95) élaborés par certaines recherches sociolinguistiques suisses dont l'orientation théorique et méthodologique est beaucoup plus conforme à la tradition nord-américaine en termes pacifiques «du bilinguisme»; lesquels mettent en évidence, entre autres, des phénomènes de calques, d'emprunts, d'interférences, d'alternances codiques dans les communications entre partenaires de langue maternelle différente (communications exolingues).

La seconde consiste dans les modèles «diglossiques» construits par la sociolinguistique du conflit notamment à travers les travaux des sociolinguistes catalans et occitans. A l'opposé de la vision fonctionnaliste et statique des sociolinguistes nord-américains (Ferguson, 1959 et Fishman, 1971) selon laquelle il y a une distribution parfaitement complémentaire de deux variétés de même langue ou de deux langues différentes en usage au sein d'une même communauté; ces modèles postulent que, s'il y a une coexistence entre deux langues, elle ne serait qu'une coexistence problématique entre une langue dominante et une langue dominée.

«Il ne saurait être question de coexistence équilibrée entre deux langues concurrentes. S'il y a bien existence, c'est une existence problématique entre une langue dominante (...) et une langue dominée (...). Et dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme» (Boyer, 1991 :93).

Ainsi, une vision dynamique et polémique de contacts des langues vient d'être forgée. De toute façon, on savait très bien aujourd'hui que le locuteur-auditeur (idéal) d'une langue standard parlée par une communauté absolument homogène est une construction des linguistes qui n'a aucune existence réelle. Dans notre monde, la globalisation et la multiplication des échanges font aujourd'hui que les langues voisinent, se frottent les unes aux autres, s'empruntent des mots et s'influencent. Elles bougent et se transforment en permanence dans toutes leurs dimensions historiques, géographiques, sociales, culturelles, individuelles, etc. Ainsi, le bilinguisme est bien plus souvent la règle que l'exception car il

n'y a guère de pays dans le monde actuel sur le territoire duquel il ne se parlerait pas plus d'une langue (Algérie, Espagne, France, Suisse...), *«le plurilinguisme est une chose commune, évidente, qui est en partie masquée par le phénomène des langues nationales»* (Calvet, 2011 :131).

Avant de parler du bilinguisme, qu'il soit individuel ou social, il faut quand même noter que cerner avec précision la notion de «bilinguisme» n'est pas, semble-t-il, une chose parfaitement aisée quoiqu'il y ait dans la littérature sociolinguistique une pluralité de définitions à propos de ce phénomène sociolinguistique. La pluralité de définitions du bilinguisme révèle sans aucun doute une variété de visions, d'approches et de situations décrites *«le concept de bi-plurilinguisme pose un certain nombre de problèmes d'ordre définitionnel. En effet, celui-ci a reçu de nombreuses acceptions. Cette diversité tient au fait que les chercheurs établissent leur définition en fonction de la situation particulière qu'ils décrivent»* (Asselah-Rahal, 2004 :79).

4.1.1. Bilinguisme social :

La notion du bilinguisme est généralement définie en rapport avec la capacité d'un individu de s'exprimer aussi bien dans une langue que dans une autre. Certains chercheurs fondent leur vision définitoire sur le critère d'une maîtrise maximale des langues en usage par et dans l'individu *«est bilingue la personne qui, en plus de sa première langue, possède une compétence comparable dans une autre langue, et qui est capable d'utiliser l'une ou l'autre en toutes circonstances avec une efficacité semblable»* (Mackey, 1986 :11). D'autres linguistes proposent de se contenter d'une connaissance minimale, un seuil à franchir dans une langue autre que la langue maternelle *«la pratique de l'utilisation en alternance de deux langues est appelée BILINGUISME, et les personnes impliquées BILINGUES»* (Weinreich, 1953: 5).

Il s'avère bien de ces définitions que les linguistes ignorent et pour longtemps la dimension sociale du bilinguisme. Ils le considèrent, selon Kremnitz (1981), comme un phénomène d'essence individuelle relevant plus particulièrement de la psychologie jusqu'à la publication en 1953 de l'ouvrage de Weinreich *«Languages in contact»* où l'auteur y met au jour l'existence d'un bilinguisme affectant des groupes, donc collectif ou social, et se manifestant sous la forme de contacts de langues. Il y monte que les langues entrent matériellement en contact *hic et nunc* grâce à des sujets acteurs sociaux engagés dans des pratiques langagières plurilingues.

Depuis, la notion de bilinguisme évolue et reçoit une pluralité de définitions axée sur l'étude des pratiques langagières des locuteurs en situations de communication dans la vie quotidienne. Ces définitions prennent désormais en compte diverses dimensions dynamique, écologique et fonctionnelle *«est bilingue, la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues. Elle devient bilingue parce qu'elle a besoin de communiquer avec le monde environnant par l'intermédiaire de deux langues et le reste tant que ce besoin se fait sentir»* (Grosjean, 1984:5).

Au sein des sociétés, les acteurs sociaux n'assument pas tous les mêmes rôles, ni les mêmes responsabilités, ils se trouvent impliqués quotidiennement dans des situations de communication qui requièrent la manipulation en contexte de plusieurs langues et/ou variétés de langues. Cela étant, leurs pratiques langagières dont les langues employées sont soumises à tant d'éléments, entre autres la situation de communication, le contexte et les enjeux communicatifs, etc., sont variables et diverses.

De ce fait, l'accent n'est plus mis sur le degré de maîtrise des langues chez un locuteur mais plutôt sur ses usages linguistiques au quotidien, sur son répertoire composé de différents parlars dont il s'en sert en fonction des situations d'interaction, de ses partenaires à la communication et des fonctions que ces parlars remplissent en interactions *«le bilingue est un être communicant global au même titre que le monolingue ; il dispose d'un répertoire de différents parlars qu'ils utilisent en fonction de circonstances qui président à chacune de ses prises de parole»* (Grosjean, 2015 :34).

Mais théoriquement, il faudrait dire qu'on établit, en gros, deux visions à propos du plan conceptuel du phénomène du bilinguisme ; l'une est restrictive et l'autre est plutôt ouverte. La première vision est uniquement fondée sur la connaissance linguistique *«les polyglottes sont les personnes qui ont reçu une éducation bi- ou plurilingue et qui usent de plusieurs langues depuis leur enfance avec une égale aisance»* (Lebrun, 1982: 129). Ainsi, cette vision englobe un petit nombre de bilingues, comme certains traducteurs, chercheurs et professeurs de langue qui remplissent les conditions; alors que la grande majorité de ceux qui se servent de deux ou plusieurs langues dans la vie de tous les jours, et qui pour certains d'entre eux ne savent ni écrire ni lire, n'ont pas une compétence parfaite de leurs langues et n'entrent pas par conséquent dans cette catégorie dite de bilingues. Elle a été défendue par un petit nombre de linguistes au siècle dernier comme Bloomfield qui considère le bilinguisme comme *«la*

connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes les deux maternelles» (Bloomfield, 1970 :57).

La seconde vision met l'accent sur un autre trait définitoire du phénomène du bilinguisme, à savoir la pratique régulière des langues *«l'utilisation alternée de deux ou de plusieurs langues ou dialectes dans la vie de tous les jours»* (Mackey, 1968 :7) Cette vision, qui n'exclut pas totalement la connaissance linguistique, met l'accent sur l'usage de plusieurs langues dans les pratiques langagières des locuteurs plurilingues et comporte ainsi des bilingues dont les compétences plurilingues sont différentes les unes des autres.

Contrairement à tant de linguistes qui s'occupaient des cas isolés du bilinguisme en le traitant le plus souvent de phénomène individuel dans leurs écrits et travaux, Weinreich s'intéressait de son côté aux phénomènes qui résultent de l'emploi de plus d'une langue dans des situations de parole tels, formulation, emprunt, mélanges de langues, transferts et autant de cas de déviation *«des cas de déviation par rapport aux normes des deux langues impliquées, tels qu'ils se produisent dans la parole des bilingues, comme résultat de la maîtrise de plus d'une langue, c'est-à-dire comme résultat du contact des langues»* (Weinreich, 1953 :1).

4.1.2. Bilinguisme et diglossie: langues en contact, modèles de traitements

Pour rendre compte des phénomènes de bilinguisme, plusieurs sociolinguistes comme (Marcellesi, 1981; Calvet, 1999; Boyer, 2001; Matthey et De Pietro, 1997; Tabouret-Keller, 2006; Prudent, 1981, etc.) consacrent dans leurs ouvrages des pages voire des chapitres pour définir les notions de diglossie/bilinguisme, pour reprendre, discuter parfois et élaborer des constructions théoriques et méthodologiques, des modèles de traitement de ces phénomènes qui tantôt on les oppose tantôt on les intègre dans des constructions théoriques globales. Ainsi, les modèles aussi que les définitions sont élaborés à partir de la perspective de recherche du sociolinguiste et des situations linguistiques concrètes vécues par des individus ou des groupes d'individus où des langues ou variétés de langues sont en usage.

4.1.3. Diglossie

La notion de diglossie est l'une des plus malléables qui soit, même si tous les linguistes et sociolinguistes voient en gros de quoi il s'agit. Ce terme a fait sa première apparition en 1885 sous la plume de l'écrivain grec Roidis pour décrire la situation de la Grèce moderne. Il sera repris par Psichari qui s'intéresse lui aussi à la situation linguistique de la Grèce

contemporaine. Une situation marquée par l'usage simultané de deux variétés de langue : une langue populaire (*le démotique*) et une langue des institutions et de l'école (*le khatarevusa*). Là, il s'agit selon Psichari de la langue des puristes par opposition à l'idiome populaire.

Marçais a employé pour la première fois le terme diglossie sans guillemets pour l'appliquer dans une approche positiviste à la situation des pays du Maghreb.

«La langue arabe se présente à nous sous deux aspects sensiblement différents :
1. Une langue littéraire dite arabe écrit (c'est le terme que nous adopterons) ou régulier, ou littéral, ou classique, qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées, bref tout ce qui est écrit, mais qui, exactement telle qu'elle se présente à nous, n'a peut-être jamais été parlée nulle part, et qui dans tous les cas ne se parle aujourd'hui nulle part; 2- Des idiomes parlés, des patois tantôt assez proches, tantôt visiblement éloignés les uns des autres, dont chacun n'a jamais été écrit, dont la fixation scripturale a valu aux orientalistes qui l'ont tentée les sarcasmes indignés du monde arabe, dont les gens peu cultivés eux-mêmes s'efforcent de s'éloigner dans leurs correspondances, mais qui, partout, et peut-être depuis longtemps, est la seule langue de la conversation dans tous les milieux, populaires ou cultivés» (Marçais, 1930 :401).

Le premier et le dernier paragraphe, cités *supra*, de son article *«la diglossie arabe»* paru en 1930 semblent avoir marqué Ferguson puisque la vision de la diglossie qui y est présentée est anachroniquement très «fergusionienne». Ainsi, Ferguson (1959) a repris le terme «diglossie», un terme emprunté à la langue grecque, en établissant une dichotomie *high-speech/ low speech* pour décrire des situations sociolinguistiques diverses considérées comme exemplaires (l'Égypte, la Suisse allemande, Haïti, la Grèce). Ces situations sociolinguistiques sont caractérisées par l'usage de deux variétés d'une même langue : l'une symbole de prestige, généralement associée aux fonctions nobles de la forme écrite d'une langue, variété haute, l'autre symbole des fonctions concernant la vie quotidienne, variété basse. Ainsi, la notion de «diglossie» permet à Ferguson de rendre compte des fonctions que pouvaient avoir des variétés différentes dans une communauté.

«La diglossie est une situation linguistique relativement stable, où, en plus de la ou des variétés acquises en premier, on trouve aussi une variété superposé, très

divergente et hautement codifiée, souvent plus complexe au niveau grammatical, et qui est le support d'une vaste littérature écrite et prestigieuse. Cette variété est généralement acquise dans le système éducatif, et utilisée plus souvent à l'écrit ou dans les situations formelles du discours. Elle n'est pas cependant utilisée par aucun groupe de la communauté dans la conversation courante» (Ferguson, 1959 :336).

Les fonctions socioculturelles que les deux variétés remplissent dans ces sociétés sont différentes mais parfaitement complémentaires dans une relation stable qui a pu durer des siècles. Il faudrait, peut être, noter que la notion de «diglossie» a pris chez Ferguson un sens beaucoup plus restreint du fait qu'il signifie dans sa langue origine «bilinguisme».

Depuis son usage par Ferguson, le terme de «diglossie» a non seulement été largement accepté par les sociolinguistes, mais son sens s'est élargi et raffiné. Fishman(1967), un autre linguiste de la tradition nord-américaine va élargir cette problématique initiale en ajoutant à la diglossie sociétale le bilinguisme individuel. En se focalisant sur la description de ce dernier, il reprend l'idée de Weinreich que «*les locuteurs switchent selon le topic, l'interlocuteur ou l'activité en cours*» (Weinreich 1968: 73). Fishman a proposé une extension du modèle fergusonien à d'autres situations sociolinguistiques où deux ou plusieurs variétés ou langues sont en présence, y compris des variétés non reliées génétiquement, ce qui le conduit à distinguer entre diglossie pour les variétés génétiquement liées et bilinguisme, pour celles qui ne le sont pas.

Même revue par Fishman, la typologie de Ferguson qui insiste sur l'aspect stable des situations de diglossie manque de vision dynamique. Fishman continue à traiter les codes en présence comme des systèmes de formes et de valeurs délimités qui ne se chevauchent que minimalement et sont distribués de manière mutuellement exclusive dans des activités sociales, en dépit de son passage d'un point de vue macro centré sur la communauté dans son ensemble vers un point de vue individuel. Il faudrait donc intégrer une vision dynamique car toute société est traversée par l'histoire, c'est une évidence que les linguistes n'ont pas toujours pris en compte.

Fishman propose de décrire toute situation linguistique en fonction de l'absence ou de la présence de la diglossie et du bilinguisme dans une communauté linguistique en distinguant les deux phénomènes; le premier étant social, le second est propre à l'individu. Le tableau qui

suit représente d'une manière simple les relations possibles entre le bilinguisme et la diglossie.

		Diglossie	
		+	-
Bilinguisme	+	1. Bilinguisme et diglossie	2. Bilinguisme sans diglossie
	-	3. Diglossie sans bilinguisme	4. Ni diglossie ni bilinguisme

Tableau n°1: Relation entre bilinguisme et diglossie²

La situation sociolinguistique de l'Algérie à son indépendance a souvent été calquée sur les modèles diglossiques nord-américains qui ont connu un grand succès à cette époque-là. Ainsi, on a longuement entendu parler d'une situation diglossique en Algérie, juste après la décolonisation en 1962, entre l'arabe littéraire, variété haute (*high-speech*) réservée à l'écrit et l'arabe dialectal, variété basse (*low-speech*) employée au quotidien, à l'oral.

Mais, le succès de la conception diglossique nord-américaine n'a pas cessé de soulever quelques critiques contre l'aspect «pacifique» de la diglossie. Aussi, à l'opposé de ce modèle se développe-t-il un autre modèle diglossique qui émerge selon Boyer, dans des contextes de «*concurrence déloyale*» (Boyer, 1991 :92). Les tenants de ce modèle défendent une coexistence problématique entre une langue dominante et une langue dominée «*Ferguson comme Fishman avaient tendance à sous-estimer les conflits dont témoignent les situations de diglossie. Lorsque Ferguson introduisait la stabilité dans la définition du phénomène, il laissait entendre que ces situations pouvaient être harmonieuses et durables. Or la diglossie, tout au contraire, est en perpétuelle évolution*» (Calvet, 2002 :44).

Il s'agit d'un autre modèle diglossique, représenté par la sociolinguistique catalane (Aracil, Ninyolas 1965) et occitane (Gardy et Lafont, 1971), plus axé sur la dimension conflictuelle des contacts de langues. Cette dimension de conflit conçoit la diglossie comme

² Fishman. J.A., 1971, *La sociolinguistique*, Nathan, Paris, p. 89

la domination d'une langue, langue dominante en position de force, sur une autre, langue dominée en position de faiblesse; et non plus comme distribution équilibrée et stable des fonctions de deux langues ou variétés de langues. Ainsi, en s'appuyant sur une approche diachronique, cette sociolinguistique a pu mettre en évidence que le contact de langues peut être à l'origine des déséquilibres et inégalités sociolinguistiques entre des groupes sociaux qui s'en réclament au sien d'une société, un conflit évolutif qui se traduit par la suite soit par la substitution soit par la résistance qui impose un redressement de la situation.

On est bien là, dans une vision diglossique conflictuelle, dynamique et évolutive, tout à fait différente de la vision diglossique fishmano-fergusien, qualifiée par «*une diglossie neutre*» (Vallverdu, 1979 :21). Ce modèle diglossique catalano-occitan voit que les variétés de langues en contact sont habitées par des représentations sociolinguistiques et soumises aux valeurs et dynamiques sociales, ce qui pèse sur la dynamique du conflit et donne matière à d'autres configurations statutaires.

Des sociolinguistes d'origine suisse (Mattey et De pietro 1997) développent un autre modèle interactionniste et microsociolinguistique pour décrire la communication plurilingue dans leurs pays. Dans ce modèle, le conflit linguistique est envisagé comme un phénomène interactif parmi d'autres qui sous-tendent les conversations et les interactions «*cette approche des phénomènes interlinguistiques fait ainsi une large place à la dimension émique des contacts de langues, c'est-à-dire à la manière dont ces contacts (ou ces conflits) sont vécus dans les actes mêmes des personnes qui se trouvent impliquées dans des situations plurilingues*» (Mattey et De pietro, 1997 :145). Le trait conflictuel est en réalité caractéristique des acteurs sociaux et leurs comportements et non des langues en tant que telles «*les dynamiques linguistiques ne se traduisent pas forcément en conflit*» (Martinez, 1997 :95). Ainsi, ce modèle interactionniste traite de la diglossie en termes consensuel contrairement à la perspective conflictuelle de la sociolinguistique catalano-occitane.

Ci-dessous, un tableau qui schématise la proposition d'une typologie de contact de langues telle qu'elle a été proposée par (Mattey & al, 1997 :136).

Modèle bilinguiste	Modèle diglossique
Interaction	Langues
Approche micro	Approche micro
Synchronique	Diachronique
Dynamique	Dynamique
Consensuel	Conflictuel

Tableau n°2: Caractéristiques des modèles bilinguiste et diglossique.

4.1.4. Alternance codique (codeswitching)

Depuis qu'on a mis le doigt sur le fait que les pratiques langagières des personnes et communautés bi-plurilingues se caractérisent par des «mélanges de langues», on s'est intéressé à l'analyse des situations de contact de langues, Jakobson, Vogt, Haugen, Weinreich, etc. Les travaux des sociolinguistes abondent en témoignant ainsi de la vitalité de la question de la variation et du changement dus au contact de langues. Les termes pour désigner ces phénomènes deviennent aussi nombreux que les définitions qui varient et l'aspect terminologique revêt ainsi un caractère un peu flou.

Au fait, ces travaux sur les phénomènes de contact de langues n'alimentent pas seulement la littérature sociolinguistique avec des concepts et des définitions; mais aussi et surtout avec des approches développées par les uns et les autres pour la compréhension de quelques phénomènes de ce contact de codes tels : l'alternance codique (Gumperz, 1972), le code mixing (Meisel, 1989), l'emprunt (Hamers & Blanc, 1983), l'interférence (Weinreich, 1959), etc. En effet, la différence entre ces approches n'est qu'une traduction de la divergence d'optiques d'analyse qui singularisent les unes des autres. Toutefois, on peut les répartir en deux catégories à la base de la dimension adoptée, linguistique ou fonctionnelle. Ainsi, ces approches revêtent un caractère structuraliste, interactionniste, conversationnaliste ou encore psycholinguistique.

Le champ de recherche des phénomènes de contact de langues est complexe et il n'est pas simple de passer en revue toutes les théories sur le phénomène d'alternance codique. Mais, un rappel de quelques typologies permet, en gros, de montrer qu'elles soulèvent des problèmes centraux pour la linguistique concernant notamment la théorisation de la langue, du locuteur, de la communauté, du sens et du contexte et de donner ainsi un cadrage théorique de la façon dont les sociolinguistes ont envisagé les parlars bilingues.

4.1.4.1. Approches sociolinguistiques

L'alternance des langues ou codeswitching (CS) selon Scotton, est le phénomène de contact de langues le plus analysé durant les trois dernières décennies «*dans les trente dernières années, durant lesquelles l'étude du codeswitching a pris son essor, presque chaque nouvelle étude s'est accompagnée d'une nouvelle définition*» (Gardner-Chloros, 1985 :6). Plusieurs sociolinguistes proposent des typologies qui semble-t-il complémentaires; c'est dire des cadres théoriques pour décrire et expliquer les fonctionnalités pragmatiques et sociolinguistiques de ce phénomène.

➤ Gumperz : l'alternance codique comme indice de contextualisation

L'objet de l'approche sociolinguistique gumperzienne dite fonctionnelle ou situationnelle était de comprendre la particularité de l'alternance codique, terme qui caractérise ce phénomène en tant que processus psycholinguistique. Pour lui, l'alternance codique est un phénomène qui se manifeste essentiellement dans les parlars informels des gens plurilingues comme un effet de contact de langues et remplit des fonctions conversationnelles et pragmatiques lors de leurs interactions en situations de communication.

«Analyser les effets de contact de langues et étudier les fonctions conversationnelles et pragmatiques des alternances codiques comme éléments modulateurs du discours. Les travaux de Gumperz ont donné naissance à l'approche dite fonctionnelle ou situationnelle et, plus tard, à ce qu'il est convenu de considérer comme l'approche conversationnelle» (Thiam, 1997 :33).

Ainsi envisagée, l'alternance codique est un discours stratégique dans lequel les locuteurs bi-plurilingues se fondent, selon Gumperz, sur leur répertoire verbal plurilingue pour construire des énoncés appartenant à deux systèmes grammaticaux différents. Ces énoncés prennent souvent la forme de deux phrases qui se suivent. Les locuteurs développent ainsi des stratégies communicatives en situation qui leur permettent de déterminer les intentions de leurs partenaires à la communication et de construire ainsi leurs propres réponses en contexte.

«La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent, l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre» (Gumperz, 1989a :57).

L'alternance codique est aussi un phénomène pragmatique du fait qu'elle est perçue selon cet énoncé définitoire comme une forme linguistique composée de plus d'une variété qui émerge des situations d'interactions où le passage d'une variété ou d'une langue à une autre est question de négociations et de repositionnements intersubjectifs (réitérer, modaliser des constructions, répondre, etc.). Ainsi conçue, elle remplit selon Gumperz des fonctions sociales et rhétoriques dans le discours. Gumperz propose une définition fonctionnelle et analytique de l'alternance codique en distinguant deux types d'alternance codique : le premier type d'alternance est dit alternance situationnelle et le second est appelé alternance stylistique, métaphorique ou encore conversationnelle.

Dans le premier type d'alternance qui renvoie aux situations diglossiques, le choix des langues dépend des contraintes situationnelles et contextuelles, des compétences langagières des participants et des normes socioculturelles qui remplissent des fonctions identitaires et affichent ainsi l'appartenance sociale des locuteurs.

«Des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison, l'école, le travail) associés à un type d'activités distinct et limité (discours en public, négociations, cérémonies spéciales, joutes verbales, etc.) ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle (amis, famille, étrangers, subordonnés, personnalités du gouvernement, etc.)» (Gumperz, 1989 :59).

Dans le second type, l'alternance se produit de façon automatique à l'intérieur d'une même conversation sans changement d'interlocuteur ou de topique de discussion. Les interlocuteurs exploitent l'alternance de codes pour viser des effets communicationnels *«l'effet obtenu lorsqu'ils communiquent ce qu'ils ont à dire» (Gumperz, 1989 :59).* Il est question là des fonctions que l'alternance remplit dans le discours des interacteurs telles, la fonction de mise en relief (renforcement d'un message important), la fonction de contraste (marquer le passage de l'humour au sérieux), la fonction symbolique (dire/ne pas dire), etc., *«[...]l'alternance où les glissements qui ont lieu à l'intérieur d'une même conversation, d'une manière moins consciente ,plus automatique ,sans qu'il ait changement d'interlocuteurs, de sujet ou d'autres facteurs majeurs» (Gardner, 1985).*

Gumperz a reconceptualisé le phénomène de codeswitching à travers la notion d'indice de contextualisation en affirmant que l'alternance codique contribue à la construction du sens de ce qui est énoncé. Au fait, les indices de contextualisation sont des pratiques qui permettent aux participants de mettre en évidence, de reproduire, de transformer voire d'effacer des éléments du contexte qu'ils rendent pertinents pour l'interprétation de l'énoncé en cours *«l'outil par lequel les locuteurs signalent et les allocutaires interprètent la nature de l'activité en cours, la manière dont le contenu sémantique doit être compris et la manière dont chaque phrase se rapporte à ce qui précède et à ce qui suit»* (Gumperz, 1989 : 28). L'alternance codique accomplit ainsi un travail de guidage interprétatif en situations d'échanges interactifs.

➤ **Auer : l'alternance codique comme ressource interactionnelle organisée séquentiellement**

En s'intéressant aux ressources mises en œuvre par les participants à la communication pour signaler telle ou telle valeur contextuelle de leur parole, Auer (1994, 1995) développe une approche conversationnelle de l'alternance codique fondée sur l'organisation séquentielle de l'interaction. Comme Gumperz qui inscrit ses travaux sur l'alternance codique dans un cadre fonctionnel et contextuel, Auer considère dans le même sillage que le codeswitching (CS) est une stratégie discursive contextualisante, un indice de contextualisation au même titre que la gestuelle ou le rythme. Ainsi, en changeant de langue, le locuteur bilingue donne à son interlocuteur un indice pour interpréter l'énoncé et le fait même d'alterner des variétés ou (langues) est porteur de signification et non pas seulement la direction de l'alternance de la LangueA vers la LangueB ou l'inverse *«le changement lui-même donne une indication sur la raison de son apparition, ou il limite le nombre possible d'inférences, ce qui permet de le situer dans un ensemble probable d'interprétations»* (Auer, 1995 : 124). En interaction bi-plurilingue, il ne suffit pas selon Auer d'échanger seulement des énoncés formés en deux variétés (langues) ou plus; mais aussi de fournir le contexte dans lequel ces énoncés peuvent facilement être interprétés.

Auer (1995) distingue deux types d'alternance codique : l'alternance codique relative-au-discours et l'alternance codique relative-aux-participants. L'alternance codique relative-au-discours fonctionne comme indice de contextualisation qui indique un changement de thème, d'activité, de constellation des participants, etc., tandis que l'alternance codique relative-aux-participants renvoie au choix personnel du bilingue qui effectue le changement de langue. Pour rendre compte de chaque type d'alternance, il élabore des modèles séquentiels (Auer, 1995: 21/23).

Pour le premier type d'alternance, dit alternance relative-au-discours, le changement de langue peut se produire lors d'un changement de tour de parole (modèle A1A2A1A2//B1B2B1B2)³ ou bien le même participant emploie, à l'intérieur d'un même tour de parole, une langue à la suite de l'autre (modèle A1A2A2A2A1//B1B2B1B2). Pour le second type, l'alternance relative-aux-participants, Auer enregistre une divergence entre les partenaires à la communication à propos du choix de la langue d'interaction, une divergence qui peut durer en interaction (modèle A1B2A1B2A1B2A1B2) comme il est possible qu'un des interlocuteurs finit par adopter le choix de la langue de l'autre, et l'on a alors ce qu'Auer appelle une séquence de négociation sur la langue (modèle A1B2A1B2A1//A2A1A2A1). Le choix de langue ouvert est le dernier modèle proposé par Auer où chaque interactant alterne des langues à l'intérieur d'un même tour de parole (modèle AB1 AB2 AB1 AB2) ou encore un des partenaires à la communication procède de la sorte à l'intérieur d'un seul tour de parole pour revenir ensuite à une distribution des langues où chacun manifeste sa préférence de choix de langue.

Autour de trois concepts codeswitching(CS), language-mixing (LM) et fused-lects (FL), Auer discute le processus d'alternance codique chez les bilingues. Il réserve la notion d'alternance codique (CS) pour ceux qui se servent d'une forme linguistique résultant de la juxtaposition de deux codes linguistiques et interprétée comme un événement significatif au niveau local, et la notion de mélange de langues (ML) pour ceux se servent d'une forme linguistique intervenant de façon plus fréquente et non nécessairement à un point signifiant du discours (Auer, 1999: 310).

Ainsi conçue, l'approche d'Auer combine dans sa démarche deux aspects des discours bilingues, l'aspect interactionnel et l'aspect grammatical des phénomènes de contact de langues. Étant perçus comme des sources mobilisées par les interacteurs de manière contingente, localement située; ces phénomènes constituent une ressource interactionnelle organisée séquentiellement.

4.1.4.2. Approches structurales

L'approche structurale dite aussi linguistique s'inscrit principalement dans la perspective de la sociolinguistique variationniste de Labov. Elle s'intéresse à dégager les règles formelles régulières dans les segments mixtes et à chercher les contraintes grammaticales qui régissent le phénomène d'alternance des langues (Poplack, 1980; Sankoff, 198; Myers-scotton, 1993).

³ Les chiffres correspondant aux sujets bilingues et les lettres aux langues.

➤ **Poplack: les contraintes morphosyntaxiques**

En analysant des situations de bilinguisme chez les Portoricains émigrés à New York qui alternent entre l'espagnol et l'anglais, Poplack (1980) propose une perspective d'analyse différente de celle de Gumperz. Une perspective linguistique qui tient compte non seulement de la dimension fonctionnelle de l'alternance codique, mais aussi et surtout de sa structure formelle en se fondant sur la définition suivante de l'alternance codique «*la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance*» (Poplack, 1990: 37). La linguiste précise quant à la réalisation de l'alternance codique dans la structure discursive des interacteurs que «*l'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective)*» (Ibid, 37), en distinguant trois types d'alternance:

- **alternance intra-phrastique** : il s'agit des cas d'alternance où le passage d'une langue à une autre se fait à l'intérieur d'une même phrase «*des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase*» (Poplack, 1988 :23). Cela veut dire qu'à l'intérieur d'un même énoncé cohabitent des constructions syntaxiques qui appartiennent à deux ou plusieurs langues.
- **alternance inter-phrastique** : c'est le cas d'alternance où le passage d'une langue à une autre chez le même locuteur se fait d'une phrase à une autre, ou d'un fragment de discours à un autre. Ce type d'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent et consiste à alterner des segments longs de phrases ou de discours.
- **alternance extra-phrastique** : il s'agit des cas d'alternance de codes où l'un des segments alternés correspond à une formule figée, une expression idiomatique, un proverbe, des expressions de souhait... Au cours de l'interaction, le sujet parlant introduit souvent des idiotismes de sa langue maternelle ou son autre langue sans que cet usage langagier transgresse la grammaire des langues alternées dans son discours et ce type d'alternance codique se réalise, en fait, sans contraintes syntaxiques.

Après les analyses de son corpus collecté dans les communautés portoricaines, Poplack affirme l'existence de deux types de contraintes structurales auxquelles obéit l'alternance codique :

- La contrainte d'équivalence

C'est en recherchant le lieu exact où l'alternance entre LangueA et LangueB se manifeste dans le discours des locuteurs bilingues «*le codeswitching ne pourrait être compris de manière complète que grâce à [...] une analyse intégrée visant à savoir non seulement quand le codeswitching se produit, mais aussi comment, où et pourquoi*» (Poplack & Sankoff, 1980: 01) que Poplack affirme qu'il y a une certaine contrainte d'équivalence permettant la production de l'alternance codique en accord avec les règles syntaxiques des deux langues alternées «*l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives*» Poplack (1988a : 23). L'alternance est permise, chez les bilingues Portoricains, entre un article anglais et un nom espagnol et inversement du fait qu'elle ne transgresse pas les règles syntaxiques de ces deux langues. Le schéma suivant montre comment fonctionne la contrainte de l'équivalence:

ANGLAIS	:	ART+NOM
ESPAGNOL	:	ART+NOM
ALTERNANCE	:	ART ANG+NOM ESP
CODIQUE	:	ART ESP+NOM ANG

Fig1 : La contrainte d'équivalence (Poplack, 1988 :23)

Mais, l'alternance sera exclue selon le schéma ci-dessus dans ces deux configurations (NOM ANG+ART ESP; NOM ESP+ART ANG) du fait qu'elles contreviennent aux règles syntaxiques des deux langues, l'anglais et l'espagnol. Cette contrainte d'équivalence syntaxique montre bien que l'alternance codique ne peut avoir lieu qu'en vertu de contact de langues, dans ce cas la langueA et la langueB; toutefois, Poplack ne l'aperçoit que d'un point de vue d'un locuteur monolingue.

- La contrainte du morphème libre

L'alternance peut se produire selon cette contrainte entre un morphème et un lexème; mais, elle est interdite entre un morphème lié et une forme lexicale à moins que cette dernière soit phonologiquement intégrée dans la langue du morphème (Poplack, 1982 : 12).

Quoique le mélange de langues dans le discours au quotidien semble, de prime à bord, présenter une certaine instabilité, les analyses des pratiques langagières de tous les jours montrent au contraire qu'il présente un certain nombre de régularités. Poplack veut atteindre par son approche non seulement la compétence de communication mais aussi la compétence

linguistique afin de montrer que les mélanges ne sont pas des phénomènes hétéroclites; mais, ils peuvent participer d'une étude systémique. Ainsi, son approche semble présenter un intérêt épistémologique par son modèle théorique basé sur les contraintes syntaxiques. Ces dernières constitueraient dans le domaine de l'étude des discours de bilingues la base de ce qu'on appelle la «*grammaire du codeswitching*» (Poplack & Sankoff, 1981).

➤ **Myers-scotton : langue matrice, langue enchâssée**

Le modèle de Myers-Scotton (1993) dit «*The Matrix Language Frame*» (MLF), c'est dire «cadre de la langue matrice» et connu aussi sous le nom de «modèle insertionnel», dépasse le niveau de la juxtaposition (Gumperz) pour aborder les rapports linguistiques entre les langues en contact en distinguant ainsi la langue matrice, langue de base qui fournit le cadre morphosyntaxique à la phrase, de la langue enchâssée, langue qui s'y insère (Myers-Scotton, 2002 :35). L'alternance codique est définie dans ce modèle insertionnel, qui a été développé pour expliquer les alternances codiques ayant lieu à l'intérieur d'une phrase «*intrasentential CS*» et non pas entre deux phrases «*intersentential CS*», comme l'encastrement des éléments appartenant à un code dans la structure grammaticale d'un autre (Myers-Scotton, 1997 : 5).

Ce modèle s'occupe surtout des langues génétiquement différentes «*l'alternance peut porter sur un mot ou sur plusieurs minutes de discours [...] les variétés peuvent désigner n'importe quelles langues génétiquement différentes ou deux registres d'une même langue*» (Myers-Scotton & Ury, 1977 :5). Myers-scotton affirme bien qu'une langue matrice peut être clairement identifiée dans l'alternance codique du fait qu'il y a selon son hypothèse principale une asymétrie entre la langue matrice (*Language matrix* «LM3») et la langue enchâssée (*embedded language* «EL»). La langue matrice encadre l'alternance «*intrasentential CS*» ou (intra-phrastique) avec les morphèmes fonctionnels; mais, les morphèmes fonctionnels de la langue enchâssée ne peuvent être inclus dans la langue matrice que sous la forme d'une île où le morphème fonctionnel apparaît avec au moins un autre morphème coïncidé et dépendant. Autrement dit, la langue matrice fournit les morphèmes du système (morphèmes grammaticaux) alors que la langue encadrée participe avec des morphèmes du contenu (morphèmes lexicaux) tout en se soumettant à l'ordre de la langue matrice.

La perspective fonctionnaliste de Myers-Scotton conçoit aussi l'alternance codique comme une des possibilités de négociations d'identités sociales. Partant, elle met l'accent sur le rôle de l'interlocuteur dans l'interaction, plus que sur les propriétés formelles. Ayant intériorisé, en tant que membre d'un groupe social, les droits et les obligations discursifs, il fait le choix de son comportement linguistique en respectant ou non ces normes. Le choix

d'une des langues dans son discours est régi, selon elle, par des motivations. Ceci amène Myers-Scotton à appeler aussi ce modèle (*markedness model*), modèle du marquage où elle développe les motivations de l'alternance qui sont décrites comme accidentelles et idiosyncrasiques.

Il semble qu'en gros, les approches structuralistes s'accordent sur le fait que l'alternance codique est régie par des règles syntaxique, morphologique et phonologique des deux langues en alternance et qu'il y a en quelque sorte une «*grammaire du codeswitching*».

4.1.4.3. Approches socio-pragmatiques

Célèbres représentants des approches socio-pragmatiques, Billiez & Dabène (1988, 1984) sont deux sociolinguistes françaises qui s'occupent des situations bi-plurilingues. Elles proposent une classification plus raffinée et articulée qui accorde à l'aspect situationnel et pragmatique toute sa valeur en se servant ainsi d'une terminologie inspirée des théories pragmatiques et interactionnistes.

Après avoir analysé les pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration, les deux sociolinguistes postulent que le phénomène de *codeswitching* peut prendre plusieurs formes en proposant une typologie descriptive des formes que le *codeswitching* peut prendre et des fonctions qu'il peut remplir dans les discours de ceux qui s'en servent.

- **Alternance intra-intervention** : ce type d'alternance apparaît à l'intérieur d'une même intervention d'un locuteur et peut avoir deux autres formes :
 - ✓ **Alternance intra-acte** : apparaît à l'intérieur d'un seul acte langagier lorsqu'il y a insertion ou bien d'un segment linguistique (alternance segmentale) ou bien d'une seule unité (alternance unitaire). Là, il y a deux configurations qui sont possibles et qui dépendent de l'unité insérée du fait qu'elle assume ou non une fonction syntaxique.
 - ✓ **Alternance inter-acte** : s'effectue entre deux actes langagiers distincts (alternance segmentale quand elle concerne un segment de phrase).
- **Alternance inter-intervention** : est une alternance qui apparaît entre deux interventions d'un même locuteur.

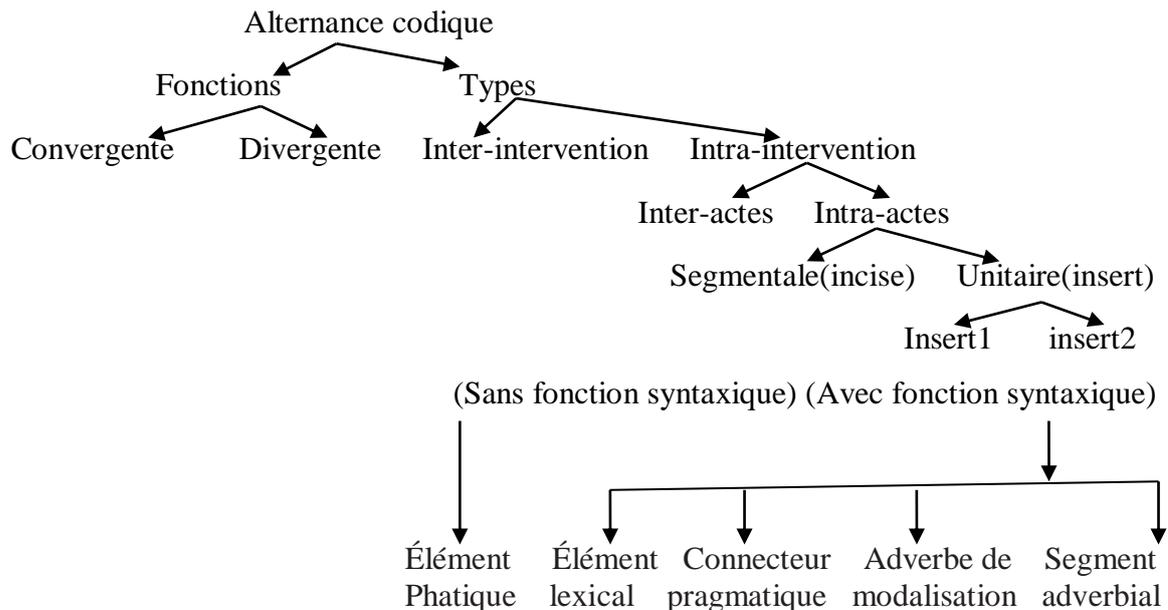


Figure2 : Typologie descriptive du CS proposée par Dabène & Billiez et al. (1988)

• Conclusion

Quelle que soit la source du contact de langues l'individu ou la société «*le lieu de ces contacts peut être l'individu (bilingue ou en situation d'acquisition) ou la communauté*» (Calvet, 1993 :17), ce phénomène sociolangagier est au cœur du changement et de la variation linguistique, en diachronie comme en synchronie.

Le bilinguisme ou le bi-plurilinguisme, c'est-à-dire l'utilisation de deux ou plus de deux systèmes par les locuteurs(trices) d'une même communauté ne peut que modifier les données de la variation intralinguistique propre à chacun des systèmes concernés, mais elle ne s'oppose pas à l'existence de cette variation elle-même.

Ainsi, il n'est pas seulement question de variation interne à chaque langue ou de l'existence de plusieurs langues; mais aussi une question de mélange de langues dans et par le locuteur qui est conçu comme porteur d'une «*pluralité linguistique*» (Blanchet, 2016 :32).

Toutefois, il semble que l'existence d'une pluralité de visions sur l'être bilingue et d'une ambiguïté terminologique caractérisant l'ensemble des définitions attribuées au phénomène de bilinguisme dont on n'en a cité ci-dessus que quelques unes, laissent entendre que les contours de ce terrain ne sont pas encore bien tracés.

Références bibliographiques

ASSELAH-RAHAL, S, MIFIDENE, T & ZABOOT, T., 2007, «Le contexte sociolinguistique en Algérie», In ASSELAH-RAHAL, S & BLANCHET, P., (s/s dir.), *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique*, AUF, Paris, pp.11-16.

ASSELAH-RAHAL.S., 2004, *Plurilinguisme et migration*, l'Harmattan, Paris.

BAUTIER. E., 1981, «La notion de pratiques langagières : un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux», In *Langage et société*, N°15.

BAYLON, C., 2005, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Armand Colin, Paris.

BEACCO, J-C., 2016, *École et politiques linguistiques: pour une gestion de la diversité linguistique*, Didier, Paris.

BENMAYOUF, C-Y., 2010, *La question linguistique en Algérie- Enjeux et perspectives*, Séguier.

BILLIEZ, J., 2007, «Être plurilingue ; handicap ou atout ?», *Écart d'identité* N°111, pp.88-90.

BILLIEZ, J., 2003, *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan, Paris.

BLANCHET, P., 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Textuel, Paris.

BLANCHET, P & BULOT, T., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde)*, Éditions des archives contemporaines, Paris.

BLANCHER, P, CALVET, J-L & ROBILLARD, D, (de)., 2007, *Un siècle après Saussure : la linguistique en question*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique N°1, L'Harmattan. Paris.

BLANCHER, P & ASSELAH-RAHAL, S., 2007, *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie, Rôles du français en contexte didactique*, Fernelmont (B), Éditions modulaires européennes.

BLANCHET, P., 2004, «L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle», *MIDL*, Paris, pp. 31-36.

BOYER, H., 2008, *Langue et identité, Sur le nationalisme linguistique*, Lambert-Lucas, Limoges.

BOYER, H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris.

- BOYER, H., 1991, *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, Dunod, Paris.
- CALVET, L-J., 2016, *La méditerranée. Mer de nos langues*, CNRS, Paris.
- CALVET, L-J., 2013, *Les confettis de Babel*, Écriture, Paris.
- CALVET, L-J., 2011, *Il était une fois 7000 langues*, Fayard, Paris.
- CALVET, L-J., 2002, *Le marché aux langues*, Plon, Paris.
- CALVET, L-J., 1999b, «Aux origines de la sociolinguistique: la conférence de sociolinguistique, de l'UCLA, (1964)» *Langage et société* N°88, pp. 25-57.
- CALVET, L-J., 1994b, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris.
- CALVET, L-J., 1993, *La sociolinguistique*, PUF, Paris, Que sais-je?
- CAUSA, M., 2002, *L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère-Stratégies d'enseignement bilingues et transmission de savoirs en langue étrangère*, Peter Lang, Bruxelles.
- DERRADJI, Y., 2002, «Sociolinguistique de l'Algérie», In QUEFFELEC, A et Al, *le français en Algérie : lexicologie et dynamique des langues*, Duculot, Paris.
- DORTIER, J-F& CABIN, P., 2008, *La communication, État des savoirs*, Sciences Humaines, Paris.
- ENCREVE, P., 1977, «Linguistique et sociolinguistique», In *Langue française*, N°34, Intellectuel, Paris, pp.3-16.
- FERGUSON, C-A., 1959, «Diglossia», In *Word*, N° 15, pp. 325-340.
- FISHMAN, J-A., 1971, *La sociolinguistique*, Nathan, Paris.
- FISHMAN, J-A., 1967, «Bilingualism with and without Diglossia», In MACNAMARRA, J (Ed.), *Problems of Bilingualism, Journal of Social, Issues* N°23, pp. 29-38.
- GADET, F., 2000, «Vers une sociolinguistique des locuteurs», Dans *Sociolinguistica*, N°14, pp.99-103.
- GADET, F., 1996, «Niveaux de langue et variation intrinsèque». In *Palimpsestes*, N°10, pp.17-40.
- GARDY, P & LAFONT, R., 1981, «La diglossie comme conflit : l'exemple occitan», In *Langages*, N°61, Larousse, pp.75-91.
- GARDIN, B & MARCELLESI, J-B., 1980, *Sociolinguistique : Approches, théories, pratiques*. Actes du colloque de sociolinguistique, Rouen : PU de Rouen.
- GARDNER-CHLOROS, P., 2009, *Code-Switching*, PUC, Cambridge.

GARMADI, J., 1981, *La sociolinguistique*, PUF, Paris.

GROSJEAN, F., 2018, «être bilingue aujourd'hui», In *Revue française de linguistique appliquée*, N° 23 (2) pp. 7-14.

GROSJEAN, F., 2015, *Parler plusieurs langues : le monde des bilingues*, Albin Michel, Paris.

GROSJEAN, F., 1984, «Le bilinguisme : vivre avec deux langues», In *Bulletin de Linguistique Appliquée et Générale*, N°11, Université de Besançon, Paris, pp. 4-42.

GUMPERZ, J-J., 1989a, *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Minuit, Paris.

GUMPERZ, J-J., 1989b, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris.

HALAOUI, N., 2011, *Politique linguistique, faits et théorie : faits et théorie*, Écriture, Paris.

HAMERS, J-F & BLANC, M., 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles.

KREMnitz, G., 1981, «Du bilinguisme au conflit linguistique. Cheminement de termes et de concepts», In *Langages*, N°61, pp. 63-74.

LABOV, W., 1976, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.

LAFONT, R., 1979, «La diglossie en pays occitan, ou le réel occulté», In *Bildung und Ausbildung in der Romania, Band II*, N°38, pp. 504-512.

LÜDI, G., 2007, «Le parler plurilingue : une catégorie étique ou émique», Dans *cahiers de l'ISLE*, N°23, pp. 55-64.

LÜDI, G & PY, B., 2003, [2002/1986], *Être bilingue*, Peter Lang, Berne.

MACKEY, W., 1997, «bilinguisme», In Moreau, M-L. (éd), 1997, *Sociolinguistique, concept de base*, Mardagua, Liège.

MARCAIS, W., 1930, «La diglossie arabe dans l'enseignement public », In *Revue pédagogique*, Tome IV, N° 97, Alger, pp. 401-409.

MARÇAIS, W., 1930, «Les parlers arabes», Dans *Initiation à la Tunisie*, Paris, pp. 195-219.

MARCELLESI, J-B & BULOT, T & BLANCHET, PH., 2003, *Sociolinguistique. Épistémologie, langues régionales, polynomie*, L'Harmattan, Paris.

MARCELLESI, J-B., 1981, «Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches», In *Langage*, Vol 15, N°61, pp. 05-11.

MARCELLESI, J-B., 1980, «De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique», In *La Pensée*, N° 209, Institut de Recherches Marxistes, Paris, pp. 04-21.

MARCELLESI, J-B & GARDIN, B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, L.L, Paris.

MATTHEY, M., & DE PIETRO, J.F., 1997, «La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ?», In BOYER, H., (éd), *plurilinguisme contact ou conflit de langues ?*, L'Harmattan, Paris, pp.133-190.

MOORE, D., 2006, *Plurilinguisme et école*, Didier, Paris.

MOREAU, M-L., 1997, *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Liège.

MOREAU, M-L., 1997, «Normes», In MOREAU, M-L, (éd), *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Liège.

MORSLY, D., 2012, «La sociolinguistique en Algérie : État et perspectives», Dans *Réflexions et perspectives de l'Université Alger2*, pp.243-258.

MORSLY, D, 2011, «Enseigner la variation : l'exemple de tamazight en Algérie», Dans *Diversité*, N° 164, CNDP- CRDP, pp.146-151.

MORSLY D., 1996, «Alger plurilingue», In *Plurilinguismes*, N°12.

MYERS-SCOTTON, C., 2002, *Contact linguistics, Bilingual encounters and grammatical outcomes*, OUP, Oxford.

MYERS-SCOTTON, C & JANICE, J., 2001, «Explaining aspects of Codeswitching and their implications», In JANET, N., *One mind, tow languages, Bilingual Language Processing*, Blackwell, Oxford, pp. 84-116.

MYERS-SCOTTON, C. & URY, W., 1977, «Bilingual Strategies: the Social Functions of Code-Switching», In *International Journal of the Sociology of Language*, N° 13, pp.5-20.

NORMAND, C., 2004, *Saussure*, Les belles lettres, Paris.

POPLACK, S., 1990, «Variation theory and language contact: concepts, methods and data», In *Papers for the workshop on concepts, methodology and data*, ESF Network on Code Switching and Language Contact. Basel, pp. 33-65.

POPLACK, S., 1988, «Conséquences linguistiques du contact des langues : Un modèle d'analyse variationniste», In *Langage et société*, N°43, pp.23-48.

PRUDENT, L-F., 1981, «Diglossie et interlecte», In *Langages*, N° 61, pp. 13-38.

SAUSSURE, F (de)., 2013 [1916], *Cours de linguistique générale*, Talantikit, Bejaia.

SAUSSURE, F (de)., 1995 [1916], *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.

TABOURET- KELLER, A., 2008, «Langues en contact: l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues. Persistance et intérêt de la métaphore», In *Journal of language contact*, N°2, pp.07-18.

TABOURET-KELLER, A., 2006, «A propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre «haute» et «basse» »: ses sources et ses effets. In *Langage et société*, N° 118, pp. 109-128.

TABOURET- KELLER, A., 1988, «Contacts de langues : deux modèles du XIX^{ème} siècle et leurs rejets aujourd'hui», Dans *Langage & société*, pp. 9-22.

TALEBT-IBRAHIMI, KH., 2006, «L'Algérie: coexistence et concurrence des langues», Dans *L'Année du Maghreb*, I, CNRS, Paris, pp.207-218.

THIAM, N., 1997, «*Alternance codique*», In MOREAU M-L(Ed) *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Hayen, pp. 32-35.

THIERRY, B & PHILIPPE, B., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique : pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Archives contemporaines, Paris.

VASSEUR, M.T., 2005, *Rencontres de langues, question(s) d'interaction*, Didier, Paris.

WEINREICH, U, 1968[1953], *Languages in contact, findings and problems*. Linguistic Circle of New York, New York.

WEINREICH, U., 2003, «Languages in contact », In LUDI, G & PY, B (dir.), *Être bilingue*, Peter Lang, Bern.

WINFORD, D., 2007, «Some Issues in the Study of Language Contact» In *Journal of Language Contact*, Volume I, Brill, pp.23-40.

Dictionnaires

CHARAUDEAU, P & MAINGUENEAU, D., 2002, *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DORTIER, J-F., 2008, *Dictionnaire des Sciences Humaines*, Auxerre.

DUBOIS, J & al., 1994, *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.

DORTIER, J-F., 2008, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Sciences humaines, Paris.

Sitographie

BOURDIEU, P & ENCREVE, P., 1983, «Le changement linguistique», [Entretien avec Labov, W], *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 46 N°1, pp.67-71 [Consulté le 23 avril 2015], disponible à : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1983_num_46_1_2177.

DOURARI, A., 2011, «Politiques linguistiques en Algérie : entre le monolinguisme d'État et le plurilinguisme de la société», *Le soir d'Algérie*, [Consulté le 21 février 2016], Disponible à : <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2011/10/25/article.php?sid=124924&cid=41>.

ELIMAM, A., 1986, Politique linguistique ou linguistique politique, Le cas de l'Algérie, In *Langues et Conflits*, [Consulté le 13 mars 2015], Disponible à : www.upicardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique47.

ENCREVE, P., 1977, «Présentation : Linguistique et sociolinguistique», In *Langue française*, N°34, pp. 03-16 [Consulté le 15 mai 2015], disponible à : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_34_1_4814.

GRANDGUILLAUME, G., *La Francophonie en Algérie*, [Consulté le 23 avril 2016], Disponible à : http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm.

MARCAIS, W., 1930, La diglossie arabe, In *L'enseignement public*, N° 97, pp. 401-409. *Marges linguistiques*, [Consulté le 21 avril 2015], Disponible à : <http://marges.linguistiques.free.fr>.

SEBAA, R., 2002, *Culture et plurilinguisme en Algérie*, [Consulté le 03 avril 2016], Disponible à : <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.

SEBAA, R., 2001, *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*, [Consulté le 03 avril 2016], Disponible à : <http://www.initiatives.refer.org/notes/sess603.htm>.

TALEB-IBRAHIMI, K., L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. *L'Année du Maghreb* [en ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010. [URL [Consulté le 11 mars 2014], Disponible à : <http://anneemaghreb.revues.org/305> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.305].

SEBAA, R., 2002, *Culture et plurilinguisme en Algérie*, [Consulté le 11 mai 2012], Disponible à : <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.

Table des matières

Table des matières

Introduction (la sociolinguistique)... ..03

Structuralisme/sociolinguistique

Introduction.....04

1. Structuralisme/sociolinguistique.....04

1.1. La langue chez Saussure.....07

1.2. Linguistique et sociologie08

1.3. L'arbitraire du signe08

1.4. Le concept de valeur09

Conclusion10

Concepts fondamentaux de sociolinguistique

Introduction.....11

2. Concepts fondamentaux de sociolinguistique.....11

2.1. Langue12

2.2. Dialecte.....12

2.3. Variété.....13

2.4. Sabir.....14

2.5. Créole.....14

2.6. Pidgin.....14

2.7. Communauté linguistique.....15

2.8. Politique linguistique.....16

Conclusion17

Variation linguistique (Variation intralinguistique)

Introduction.....18

3.1. Variation intralinguistique19

3.1.1. Variation diachronique.....20

3.1.2. Variation diatopique20

3.1.3. Variation diastratique.....20

3.1.4. Variation diaphasique.....20

3.1.5. Variation diamésique.....20

3.2. Norme et bon usage21

3.3. Variétés des usages linguistiques.....	22
3.4. Fonction sociale et symbolique des variations	24
3.5. Stratification sociale et stylistique.....	24
Conclusion	25
Variation linguistique (Variation interlinguistique)	
Introduction.....	26
4.1. Variation interlinguistique	26
4.2. Bilinguisme social.....	28
4.3. Bilinguisme et diglossie.....	30
4.3.1. Diglossie	30
4.4. Alternance codique (Codeswitching).....	35
4.4.1. Approches sociolinguistiques.....	36
4.4.1.1. Gumperz : l'alternance codique comme indice de contextualisation.....	36
4.4.1.2. Auer : l'alternance codique comme ressource interactionnelle organisée séquentiellement.....	38
4.4.2. Approches structurales	39
4.4.2.1. Poplack: les contraintes morphosyntaxiques.....	40
4.4.2.1.1. Alternance intra-phrastique.....	40
4.4.2.1.2. Alternance inter-phrastique	40
4.4.2.1.3. Alternance extra-phrastique.....	40
- La contrainte d'équivalence.....	41
- La contrainte du morphème libre.....	41
4.4.2.2. Myers-scotton : langue matrice, langue enchâssée	42
4.4.3. Approches socio-pragmatiques.....	43
4.4.3.1. Alternance intra-intervention.....	43
4.4.3.1.1. Alternance intra-acte	43
4.4.3.1.2. Alternance inter-acte.....	43
4.4.3.2. Alternance inter-intervention	43
Conclusion	44
Références bibliographiques	45
Table des matières	51